TITRES

ET

TRAVAUX SCIENTIFIQUES

DE

M. R. VERNEAU



PARIS
IMPRIMERIE LEVÉ
17, RUE CASSETTE
1909

TITRES SCIENTIFIQUES

CARRIÈRE AU MUSÉUM — FONCTIONS DIVERSES

1873. Préparateur au Muséum d'Histoire naturelle.
1875. Docteur en médecine.
1892. Assistant au Muséum d'Histoire naturelle.
1904 et 1908. Professeur intérimaire d'Anthropologie au Muséum d'Histoire naturelle.

1892. Professeur d'Ethnographie à l'École Coloniale.
— Professeur d'Anthropologie à l'Hôtel de Ville (Enseignement populaire supérieur).
1905. Professeur de Paléontologie humaine à l'École d'Anthropologie.
1907. Conservateur du Musée d'Ethnographie du Trocadéro.
1909. Membre de la sous-commission des Monuments préhistoriques au Ministère de l'Instruction publique.
— Membre de la Commission des Voyages et Missions scientifiques et littéraires au Ministère de l'Instruction publique.

MISSIONS SCIENTIFIQUES

Missions du Ministère de l'Instruction publique :

1° Aux îles Canaries (1877-78, 1884-87);
2° En Italie (1892);
3° Délégation à la Conférence internationale de Sarajevo (1894).

Missions du Muséum :

1° Fouilles du dolmen des Mureaux (1889);
2° Fouilles des cimetières gallo-romain et mérovingien de Mareuil-sur-Ourcq (1897-98);
3° Fouilles du dolmen d'Ermenonville (1898).

SOCIÉTÉS SAVANTES ET CONGRÈS

Ancien Président de la Société d'Anthropologie de Paris.
Vice-Président de la Société des Américanistes de Paris.
Membre honoraire ou correspondant des Sociétés d'Anthropologie de Berlin, Bruxelles, Florence, Rome, et des Sociétés scientifiques *Los Amigos del Pais* et *El Museo Canario* de Las Palmas.

1889. Secrétaire de la X[e] session du Congrès international d'Anthropologie et d'Archéologie préhistoriques.
1890. Secrétaire de la VIII[e] session du Congrès international des Américanistes.
1900 et 1906. Secrétaire général de la XII[e] et de la XIII[e] session du Congrès international d'Anthropologie et d'Archéologie préhistoriques.

DISTINCTIONS HONORIFIQUES

1888. Officier de l'Instruction publique.
1906. Chevalier de la Légion d'Honneur.

1875. Lauréat de la Faculté de Médecine de Paris (Médaille de 1[re] classe).
1876. Lauréat de la Société d'Anthropologie de Paris (Prix Godard).
1881. Lauréat du Congrès international de Géographie de Venise (Diplôme d'honneur).
1884. Lauréat du Congrès international de Géographie de Toulouse (Diplôme d'honneur).
1888. Lauréat de la Société de Géographie de Paris (Prix Logerot).
1889. Lauréat de l'Exposition universelle (Médaille d'argent, section de l'Enseignement supérieur).
1890. Lauréat de l'Institut (Prix Delalande-Guérineau, à l'Académie des Sciences).
1903. Lauréat du Concours international d'Histoire et d'Archéologie américaines (Prix L. Angrand, à la Bibliothèque Nationale).

INTRODUCTION

Dès le début de mes études médicales, les leçons d'Armand de Quatrefages au Muséum, le cours libre que professait alors Ernest Hamy dans l'ancienne salle Gerson, les conférences de Broca à son laboratoire de la rue de l'École de Médecine déterminèrent ma vocation. Aussi, en 1873, n'hésitai-je pas à accepter les fonctions de préparateur d'Anthropologie dans le grand établissement scientifique que je ne devais plus quitter.

En 1892, M. Hamy succédait au Maître éminent qui venait de s'éteindre après trente-sept années de professorat; à l'unanimité, l'assemblée des Professeurs m'avait fait l'honneur de me classer en seconde ligne. Je devins l'Assistant du nouveau Professeur.

La même année, je fus chargé d'enseigner l'Ethnographie à l'École coloniale.

En 1892 également, le Conseil municipal de Paris décida la création d'une chaire d'Anthropologie à l'Hôtel de Ville; cette chaire me fut attribuée. Au cours de dix années consécutives, j'ai pu passer en revue toutes les questions essentielles qui entrent dans le domaine de l'histoire naturelle de l'homme.

En 1905, l'École d'Anthropologie de Paris adjoignit à son enseignement un cours de Paléontologie humaine, dont la durée devait être de quatre ans et que j'ai professé jusqu'à ce jour.

En 1904 et en 1908, sur la proposition de mon regretté Maître et de l'Assemblée des Professeurs du Muséum, M. le Ministre de l'Instruction publique m'a chargé d'occuper la chaire d'Anthropologie de cet établissement, à titre de professeur intérimaire.

*
* *

Les sujets très variés que j'ai été appelé à traiter au Muséum d'Histoire naturelle, à l'École coloniale, à l'Hôtel de Ville et à l'École d'Anthropo-

logie ont fait presque tous l'objet de recherches personnelles de ma part. Les collections anthropologiques du Muséum et les collections ethnographiques du Trocadéro sont des mines inépuisables dans lesquelles j'ai pu puiser largement; mais elles n'ont pas été seules à me fournir des matériaux d'étude. Grâce aux diverses missions qui m'ont été confiées par le Ministère de l'Instruction publique, par le Muséum et par le Prince de Monaco, il m'a été permis d'étendre le cercle de mes recherches et de tenter d'élucider certains problèmes pour la solution desquels nos collections eussent été insuffisantes.

Mes principaux travaux ont porté sur :

1° l'**Anthropologie anatomique;**
2° l'**Archéologie;**
3° l'**Ethnographie.**

C'est à l'*Anthropologie anatomique* que j'ai consacré mon premier travail. Pendant deux années, j'ai recherché sur le bassin les caractères sexuels et les caractères ethniques, et les conclusions auxquelles je suis arrivé ont paru assez importantes aux spécialistes pour que la Faculté de Médecine et la Société d'Anthropologie aient couronné cet ouvrage.

Dans la suite, je me suis occupé des caractères physiques des races fossiles, préhistoriques et modernes de l'Europe, des anciens Canariens, des anciens Patagons, des populations modernes de l'Indo-Chine, et de nombreux groupes ethniques de l'Afrique.

Les fouilles exécutées depuis 1892 dans les célèbres grottes des Baoussé-Roussé, près de Menton, ont livré neuf nouveaux squelettes humains remontant à l'époque quaternaire. Six d'entre eux se rattachent sûrement au type de Cro-Magnon, le septième présente des caractères mixtes, et les deux autres m'ont révélé l'existence d'une race fossile complètement ignorée avant la description détaillée que j'en ai faite : à cette race nouvelle, j'ai donné le nom, en raison de ses caractères et de la localité où elle a été découverte, de Race négroïde de Grimaldi.

La race de Cro-Magnon n'était qu'imparfaitement connue au point de vue physique. Grâce au nombre et au bon état de conservation des ossements recueillis aux Baoussé-Roussé, il m'a été possible de compléter,

dans une large mesure, les renseignements que nous possédions sur ce groupe ethnique.

Cette race, j'ai pu la suivre à travers toute l'Espagne, où ses restes ont été rencontrés dans des gisements d'autant plus récents qu'on s'avance davantage vers le sud.

Je l'ai suivie également en Algérie, dans le Maroc et jusqu'aux Canaries.

Les races néolithiques de la France m'ont fourni les éléments de nombreux mémoires. Je crois avoir démontré que, non seulement la population de nos contrées était déjà fort mélangée — ce qu'on savait d'ailleurs — mais que nos races fossiles ont fait nettement sentir leur influence à l'époque néolithique, et enfin que certains types ont joué, dans quelques régions, un rôle qu'on ne soupçonnait pas.

Mes cinq années de recherches dans l'archipel Canarien m'ont permis de résoudre le problème de l'ethnologie ancienne de ces îles. J'ai précisé les rapports qui existent entre le type Guanche et le type de Cro-Magnon, montré que le premier dérive incontestablement du second et prouvé qu'il n'a pu arriver aux Canaries à une époque fort reculée. Mais, à côté du Guanche, vivaient d'autres éléments ethniques dont j'ai fait connaître les caractères, indiqué la répartition et recherché l'origine. L'ensemble de mes travaux sur l'archipel Canarien m'a valu le prix Delalande-Guérineau à l'Académie des Sciences et le prix Logerot à la Société de Géographie.

Nous ne possédions que de vagues données sur les anciens Patagons. Grâce aux nombreux matériaux rapportés par le D[r] Machon et M. H. de La Vaulx, j'ai pu faire une étude complète de la population qui occupait l'extrémité australe du continent américain avant l'arrivée des Européens, population qui n'était pas moins complexe que celle des régions occidentales de l'Ancien Monde. Mon travail, édité par le prince de Monaco, à qui je suis heureux de renouveler l'expression de ma profonde gratitude, a remporté le prix Angrand au concours international d'Histoire et d'Archéologie américaines.

Parmi les populations modernes de l'Asie dont j'ai étudié les caractères céphaliques, je citerai les Birmans, les Siamois et les Bahnars. Ces derniers, dont la morphologie cranienne nous était complètement inconnue, se rattachent surtout au groupe indonésien.

Les races actuelles de l'Afrique ont fait l'objet de plusieurs de mes études. J'ai décrit les caractères physiques des Ouolofs, des Leybous, des Sérères et ceux des Gallas d'après mes propres observations sur le vivant. J'ai consacré un mémoire aux crânes des Nègres du deuxième Territoire militaire de l'Afrique occidentale française. J'ai pu démontrer, à l'aide des documents qui ont été mis à ma disposition à Londres et de ceux reçus par le Muséum, que, contrairement à l'opinion admise, les Négrilles n'appartiennent pas à un type unique.

Je mentionnerai spécialement la monographie que je viens de publier sur l'Anthropologie de l'Abyssinie. J'ai mis en œuvre, pour ce travail, non seulement les mensurations prises au cours de la mission Duchesne-Fournet, mais aussi la série inédite de crânes abyssins que possède le Muséum. J'espère être arrivé à débrouiller le chaos ethnique que forment les populations de l'Éthiopie.

C'est en me basant sur les ressemblances anatomiques entre les Éthiopiens et certaines peuplades disséminées au milieu des Nègres du Soudan et de l'Afrique occidentale, que j'ai essayé d'esquisser les migrations accomplies autrefois par des tribus parties de l'Est.

En *Archéologie préhistorique*, mes recherches ont porté sur l'industrie des tribus anciennement établies aux Baoussé-Roussé, sur le mode de construction et l'agencement de certains dolmens et d'autres sépultures néolithiques, sur l'âge de la pierre en Extrême-Orient et dans le Sahara, sur les produits industriels des anciens habitants des Canaries, de l'Orénoque et de la Patagonie. Je signalerai rapidement à propos de chacune de mes publications archéologiques, les points principaux que j'ai mis en lumière; je me bornerai à rappeler ici que les descriptions que j'ai données des milliers d'objets provenant des missions Foureau-Lamy et de La Vaulx, constituent les premiers travaux d'ensemble qui aient été publiés sur l'archéologie des régions sahariennes et de la partie australe du continent américain.

L'archéologie n'est, au fond, qu'une subdivision de l'*Ethnographie*. Je ne me suis pas limité à étudier les manifestations matérielles de l'intelligence chez les populations anciennes; j'ai aussi publié quelques mémoires relatifs aux productions de populations modernes (Canariens,

Nègres, Carolins, Océaniens, etc.). Dans mon travail sur l'Abyssinie, quatre chapitres sont consacrés à l'ethnographie des Éthiopiens actuels. J'ai voulu montrer les emprunts que se sont faits les divers groupes ethniques du nord-est de l'Afrique, l'industrie, les coutumes mettant souvent sur la voie de relations entre peuples parfois assez éloignés. C'est ainsi que certaines armes, certains objets d'un caractère tout particulier m'avaient jadis fait songer à des rapports entre le Congo et les vallées du Haut-Nil, rapports qui deviennent de plus en plus probables.

Depuis quinze ans, je dirige, avec M. Boule, *L'Anthropologie.* J'ai publié dans cette revue, non seulement quelques-uns des mémoires qui figurent sur la liste de mes travaux, mais aussi de nombreuses analyses critiques d'ouvrages d'auteurs français et étrangers.

Je citerai enfin les trois volumes de comptes rendus du Congrès international d'Anthropologie et d'Archéologie préhistoriques dont j'ai été chargé, comme secrétaire général, d'assurer la publication.

*
* *

Je crois à peine utile de signaler la part que j'ai prise à la direction des recherches exécutées au laboratoire d'Anthropologie et au classement des collections. Dès mon entrée au Muséum, mon excellent maître, M. Hamy, voulut m'associer à ses travaux : nous terminâmes ensemble le classement qu'il avait entrepris des pièces qui s'étaient accumulées depuis la création du service, et, lors de l'aménagement des nouvelles galeries, il fallut procéder à une revision complète des collections, travail qui m'a incombé pour la plus grande partie.

PUBLICATIONS

I

ANTHROPOLOGIE DESCRIPTIVE

Sous cette rubrique, je groupe les publications qui ont trait aux caractères physiques des races humaines, publications qui peuvent se subdiviser en trois catégories : 1° celles qui se rapportent aux races fossiles ; 2° celles qui se réfèrent aux races préhistoriques ; 3° celles qui traitent des races modernes.

A. — Races fossiles.

La race de Spy ou de Néanderthal.

(*Revue mensuelle de l'École d'Anthropologie*, t. XVI, 1906, p. 388-400.)

Dans cette note, j'ai coordonné les renseignements que nous possédions sur la race de Spy. Après avoir montré qu'elle remonte vraiment à une période ancienne du Quaternaire et qu'elle constitue bien une entité ethnique, j'en ai passé en revue les caractères. Par une comparaison de certains de ces caractères et de ceux que nous observons chez les Parisiens modernes, chez les Nègres et chez les Anthropoïdes, j'ai cherché à déterminer la place réelle qu'il convient d'assigner à la race. La parenté lointaine que j'ai admise entre l'homme de Spy et les Anthropoïdes est devenue encore plus vraisemblable depuis la découverte du fossile de la Chapelle-aux-Saints que M. Boule vient de nous faire connaître.

Les fouilles du prince de Monaco aux Baoussé-Roussé. Un nouveau type humain.

(*Académie des Sciences*, 21 avril 1902. — *L'Anthropologie*, t. XIII, 1902, p. 561-585, 5 figures.)

Les Négroïdes et leurs survivances à l'époque néolithique.

(*Bull. et Mém. de la Soc. d'Anthrop. de Paris*, 3e série, t. IV, 1903, p. 435-440.)

A propos de la race de Grimaldi.

(*L'Anthropologie*, t. XVIII, 1907, p. 619-625.)

Dans une des grottes des Baoussé-Roussé, à un niveau inférieur à celui qui contenait des restes de la race de Cro-Magnon, deux squelettes ont été découverts qui présentent des caractères négroïdes extrêmement accusés. J'ai signalé cette importante découverte à l'Académie des Sciences et j'ai décrit les principaux caractères des deux sujets (caractères sur lesquels je devais revenir plus tard) dans *L'Anthropologie*. En raison des particularités si nettes qui distinguent les Négroïdes des Baoussé-Roussé de toutes les races fossiles connues, j'ai proposé d'en faire un groupe à part, auquel j'ai donné le nom de Race de Grimaldi.

Bientôt la persistance du type de Grimaldi a été constatée à l'époque néolithique, et j'ai vu dans les cas de survivance qui ont été signalés, la preuve que les Négroïdes avaient réellement joué anciennement un rôle d'une certaine importance dans l'Europe occidentale.

A la suite de recherches que j'ai poursuivies en Italie, en Suisse et dans toute la vallée du Rhône, et dont j'ai publié les résultats dans un ouvrage que je mentionne plus loin, ma manière de voir a été acceptée par la presque unanimité des anthropologistes. Un seul auteur m'a adressé des critiques; c'est à ces critiques que répond ma note intitulée: « A propos de la race de Grimaldi ».

Nouvelle découverte de squelettes préhistoriques, aux Baoussé-Roussé, près de Menton.

(*L'Anthropologie*, t. III, 1892, p. 513-540, 23 figures.)

Les nouvelles trouvailles de M. Abbo dans la Barma Grande, près de Menton.

(*L'Anthropologie*, t. X, 1899, p. 439-452, 14 figures.)

L'Homme de la Barma Grande (Baoussé-Roussé).

(Baoussé-Roussé, Fr. Abbo, 1899, 1 vol. in-12, 37 figures. Traduit en anglais.)

Dans la Barma Grande — l'une des grottes des Baoussé-Roussé — le type négroïde n'a pas été rencontré jusqu'à ce jour; mais M. Abbo y a découvert cinq squelettes, qui tous reproduisent les caractères de la race de Cro-Magnon.

Chargé par le Ministère de l'Instruction publique d'examiner l'importance de la trouvaille, je suis arrivé sur les lieux quinze jours après la découverte du premier cadavre. Je l'ai dégagé moi-même, ainsi que deux autres squelettes qui gisaient dans la même sépulture, et j'ai pu me rendre compte des moindres détails de l'ensevelissement.

Plus tard, un quatrième, puis un cinquième squelette — ce dernier, tout carbonisé — apparurent, et le propriétaire de la grotte eut encore recours à moi pour les étudier.

J'ai publié mes observations au fur et à mesure que je les ai faites; puis, dans un petit volume, je les ai réunies et complétées. J'ai ajouté à la description des cinq squelettes rencontrés par M. Abbo celle d'un autre squelette découvert antérieurement dans la même grotte. J'ai tenu compte également des sujets du même type que M. Rivière avaient exhumés de grottes voisines, et il m'a été possible, avec tous ces matériaux, de combler beaucoup de lacunes dans nos connaissances relatives aux caractères physiques de la race de Cro-Magnon.

Les Grottes de Grimaldi (Baoussé-Roussé). Anthropologie.

(Monaco, 1906. Fasc. de 212 p., grand in-4°, avec 45 fig. et XI pl. en héliogravure.)

Les Grottes de Grimaldi. Résumé et conclusions des études anthropologiques.

(*L'Anthropologie*, t. XVII, 1906, p. 291-320, 8 figures.)

Les squelettes de la grotte des Enfants.

(*Compte rendu du Congrès intern. d'Anthr. et d'Arch. préhist.* Monaco, 1907, t. I, p. 82-83.)

L'Anthropologie des Grottes de Grimaldi.

(*Compte rendu du Congrès intern. d'Anthr. et d'Arch. préhist.* Monaco, 1907, t. I, p. 113-134, 11 figures.)

L'Homme de la Barma Grande (Baoussé Roussé), 2e édition.

(Baoussé-Roussé, Fr. Abbo, 1908. 1 vol. in-12, 52 figures. Traduit en anglais et en allemand.)

Tous ces travaux traitent des deux races découvertes aux Baoussé-Roussé. Dans la seconde édition de l'Homme de la Barma Grande, j'ai tenu compte des trouvailles postérieures à l'apparition de la première édition et résumé les résultats de mes recherches sur les Négroïdes.

Les découvertes faites dans ce coin, aujourd'hui classique, se sont succédées avec rapidité. Les fouilles, entreprises par le Prince de Monaco et dirigées avec une méthode et un soin à l'abri de toute critique par le chanoine L. de Villeneuve, ont donné des résultats inattendus. Tous les documents recueillis m'ont été réservés, comme m'avaient été réservés les matériaux rencontrés dans la Barma Grande; c'est l'abondance des documents qui explique le nombre des publications que j'ai consacrées à l'Anthropologie des grottes de Grimaldi. L'ensemble de mes observations se trouve exposé dans la luxueuse publication dont le Prince de Monaco a confié la rédaction à MM. Boule, Cartailhac, de Villeneuve et à moi-même.

J'ai dit qu'il m'avait été possible d'ajouter beaucoup de données nouvelles à celles que nous possédions sur la race de Cro-Magnon; j'ai pu, notamment, rectifier ce qui avait été écrit au sujet de la taille, étudier les proportions du corps, les caractères du bassin, la morphologie des extrémités.

Pour la race de Grimaldi, la minutieuse étude que j'en ai faite a pleinement confirmé mes premières conclusions : par le crâne, par la morphologie du bassin et des os des membres, par les proportions du corps et

la saillie du talon, les deux sujets extraits de la grotte des Enfants sont des Négroïdes des plus accusés. Certains caractères faciaux et les caractères dentaires permettent même de les regarder comme de véritables Nègres.

Une question se posait, que j'espère avoir résolue : les deux Négroïdes de Grimaldi étaient-ils des autochtones ou des individus accidentellement jetés aux Baoussé-Roussé ? Si peu admissible que fût, *a priori*, cette dernière hypothèse — en raison de la haute antiquité des deux squelettes qui excluait la possibilité de l'arrivée par mer des sujets auxquels ils avaient appartenu — elle a été mise en avant par un nombre très restreint, il faut le dire, d'anthropologistes. Il importait donc de savoir si on se trouvait en présence de deux individus erratiques ou bien de représentants d'une vieille race jusque-là inconnue, qui aurait joué un rôle dans l'ethnologie de l'Europe sud-occidentale. En me chargeant d'une mission en Italie, en Suisse et dans la vallée du Rhône, le Prince de Monaco m'a mis en mesure d'élucider cet intéressant problème. Dans toute la région que j'ai spécialement étudiée, j'ai retrouvé, aux époques les plus diverses, les traces de la race Négroïde de Grimaldi. J'ai même eu la bonne fortune de rencontrer deux individus vivants, originaires de localités perdues au milieu des Alpes Grées, au pied du Grand Paradis (Piémont), qui m'ont offert des caractères négroïdes extrêmement accentués.

Pour qu'on découvre encore aujourd'hui tant de traces d'un type ethnique à caractères rappelant ceux que j'ai observés sur la race de Grimaldi, il a fallu forcément que cette race fût représentée autrefois, dans nos contrées, par tout un groupe. Deux sujets — dont un jeune — échoués aux Baoussé-Roussé, n'auraient pu faire sentir suffisamment leur influence pour expliquer tous les cas de survivance que j'ai observés. On doit donc admettre qu'un élément à peu près nigritique a vécu dans l'Europe sud-occidentale vers le Quaternaire moyen, entre la race de Spy et celle de Cro-Magnon.

La race de Cro-Magnon en Espagne.

(*Compte rendu de la X[e] session du Congrès intern. d'Anthr. et d'Arch. préhist.*, Paris, 1891, p. 456-458.)

La race de Cro-Magnon, ses migrations, ses descendants.

(*Revue d'Anthropologie*, 3e série, t. I, 1886, p. 10-24.)

Au cours d'un voyage d'études en Espagne, j'ai voulu examiner les crânes préhistoriques recueillis dans des grottes d'Andalousie, par Manuel de Góngora; mais la trace en avait été perdue. Je finis cependant par les découvrir en même temps que d'autres séries d'ossements préhistoriques provenant de diverses régions de la péninsule. Or, j'ai pu établir qu'une partie de ces restes humains présente les caractères de notre race de Cro-Magnon. Une importante fraction de cette race a franchi les Pyrénées à l'époque néolithique et s'est dirigée vers le sud; dans l'Espagne méridionale, elle n'a laissé ses traces qu'à une époque plus récente.

La migration ne s'est pas arrêtée là; elle a franchi le détroit de Gibraltar; nous allons en retrouver les vestiges dans le nord de l'Afrique et même aux îles Canaries.

B. — Races préhistoriques.

Une sépulture néolithique de l'Anjou.

(*Bull. de la Soc. d'Anthrop. de Paris*, 2e série, t. XII, 1877, p. 95-108.)

La grotte de Voutré (Mayenne).

(*Bull. de la Soc. d'Anthrop. de Paris*, 3e série, t. II, 1879, p. 503-516.)

Crânes de l'allée couverte de Montigny-Lengrain. — La race de Furfooz à l'époque des dolmens.

(*Bull. de la Soc. d'Anthrop. de Paris*, 3e série, t. X, 1887, p. 713-722.)

L'allée couverte des Mureaux (Seine-et-Oise).

(*L'Anthropologie*, t. I, 1890, p. 157-186, 22 figures.)

Les restes humains des stations préhistoriques des Hautes-Bruyères, commune de Villejuif (Seine).

(*L'Anthropologie*, t. VIII, 1897, p. 385-398.)

La grotte des Bas-Moulins, Principauté de Monaco.

En collaboration avec M. L. DE VILLENEUVE.

(*L'Anthropologie*, t. XII, 1901, p. 1-27, 6 fig. et 2 pl. en phototypie.)

Ces six mémoires sont consacrés à la description de sépultures néolithiques et des restes humains qu'elles ont livrés.

La race qui prédomine alors dans nos contrées est une race nouvelle. Elle est caractérisée par sa taille un peu supérieure à la moyenne, par son crâne étroit, très long, très développé dans le sens vertical, par sa face étroite et allongée, son nez plutôt étroit et, souvent, par un certain prognathisme sous-nasal.

Mais au milieu de cette population, qui envahit rapidement l'Europe occidentale, j'ai rencontré quelques individus de petite taille et brachycéphales; c'est le type qui l'emporte numériquement dans la grotte des Bas-Moulins. On avait donc prétendu à tort que les brachycéphales ne s'étaient pas avancés jusqu'à la Méditerranée à l'époque de la pierre polie. La comparaison que j'ai établie entre ces individus à tête courte et les Ligures actuels porte à croire que ceux-ci descendent des premiers.

La race de Furfooz s'était répandue dans le nord de la France, où elle s'était mêlée aux dolichocéphales.

Toutes nos races fossiles (Spy, Négroïdes, Cro-Magnon) comptaient quelques représentants à l'époque néolithique; mais, la plupart du temps, les types anciens se montrent qnelque peu atténués. Cependant, la persistance de ces types anciens démontre que le milieu seul ne peut pas expliquer les caractères de la nouvelle race que nous voyons prédominer partout; et, forcément, on en arrive à admettre une invasion dans notre pays de nombreux étrangers.

Un nouveau crâne d'une cité lacustre.

(*L'Anthropologie*, t. V, 1894, p. 54-66, 15 figures.)

La cité lacustre d'où provient ce crâne remonte à l'âge du bronze. A cette époque, les brachycéphales s'étaient multipliés en Occident; parmi eux, un type se dégage, qui est caractérisé par un raccourcissement tout

à fait exagéré de la tête Le crâne que j'ai fait connaître est un excellent spécimen de ce type, représenté jusqu'ici par un nombre restreint de pièces dans nos collections.

Notice sur les ossements humains des anciennes sépultures de Minorque.

(*Les Monuments primitifs des Baléares*, par É. Cartailhac; chap. IV, par R. Verneau.)

Ces ossements, qui datent de l'âge du bronze, dénotent un grand mélange ethnique aux Baléares. Certains individus rappellent, par les caractères de leurs os longs, la race de Cro-Magnon; d'autres se rattachent à la race de Grenelle par leur morphologie cranienne. Or, j'ai montré — et mes observations ont été confirmées par d'autres anthropologistes — que la première de ces races s'était répandue dans toute l'Espagne après l'époque quaternaire et qu'elle avait même franchi le détroit de Gibraltar. D'un autre côté, le Dr Victor Jacques a rencontré la race de Grenelle jusqu'en Andalousie à l'âge du bronze. Par suite, on est amené à se demander si ce ne sont pas les mêmes émigrants qui, aux époques préhistoriques, sont arrivés dans les Baléares et dans la péninsule ibérique.

Sur les races préhistoriques de l'Égypte.

(*Bull. de la Soc. d'Anthrop. de Paris*, 4e série, t. IX, 1898, p. 612-615.)

Présentation de photographies de crânes anciens de l'Égypte.

(*Bull. de la Soc. d'Anthrop. de Paris*, 4e série, t. X, 1899, p. 26-27.)

Les plus anciens restes humains de l'Égypte actuellement connus nous mettent en présence de races extrêmement différentes les unes des autres et non d'un type unique, comme on l'a prétendu. C'est la démonstration de cette multiplicité de types, entrevue par le Dr Daniel Fouquet, que j'ai cherché à faire.

De la pluralité des races anciennes de l'Archipel Canarien.

(*Bull. de la Soc. d'Anthrop. de Paris*, 3e série, t. I, 1878, p. 429-436.)

Pluralidad de razas en el Archipiélago Canario.
I. Los Siros-Arabes en las Islas Canarias.

(*El Museo Canario*, t. IV, 1882, p. 257-262; 289-294; 321-324; 353-356.)

L'Archipel Canarien et ses habitants primitifs.

(*La Nature*, 1er février, 1er mars, 31 mai 1877, 17 figures.)

Les habitants des îles Canaries.

(*Bull. de Géographie historique et descriptive*, 1888.)

Les quelques données que nous avions sur les anciennes populations des îles Canaries avaient fait croire que l'archipel était habité autrefois par une race unique, la race Guanche. Cependant les premiers historiens de la conquête avaient signalé des coutumes différentes suivant les îles et des différences dans les dialectes. J'ai montré que l'industrie n'était nullement homogène, que les habitations, les vêtements, les modes de sépulture n'étaient pas les mêmes, que certains insulaires connaissaient un alphabet ignoré des autres, et enfin j'ai pu achever la démonstration de la pluralité des races anciennes de l'archipel Canarien par l'étude des très nombreux documents anatomiques que j'ai recueillis. C'est à cette démonstration que sont consacrées les diverses notes ci-dessus mentionnées.

La taille des anciens habitants de l'Archipel Canarien.

(*Revue d'Anthropologie*, 3e série, t. II, 1887, p. 641-657.)

La taille des anciens Canariens.

(*Bull. de la Soc. d'Anthrop. de Paris*, 4e série, t. III, 1892, p. 427-431.)

Dans une population aussi mêlée que l'était celle des îles Canaries, il importe d'établir des séries et de ne pas confondre tous les individus dans une même moyenne. C'est ce que j'ai fait lorsque j'ai étudié la taille. En calculant cette taille à l'aide des os longs, j'ai montré que les différences entre les extrêmes s'élevaient, pour le même sexe, à 24 cen-

timètres. Les Guanches étaient de très haute stature, tandis qu'un élément brachycéphale, assez peu répandu d'ailleurs, avait une stature inférieure, le plus souvent, à 1m60. Un troisième élément présentait une taille moyenne.

Ce qu'il est intéressant de noter, c'est que les différences dans la taille coïncident avec des différences dans les caractères céphaliques, dans la morphologie du squelette et dans l'industrie. Cette concordance permet d'attacher une réelle importance aux résultats obtenus.

Cependant les conclusions auxquelles j'étais arrivé pour la stature ont été contestées par un auteur qui avait opéré sur des séries d'os provenant de régions où la population offrait des traces nombreuses de métissage. C'est pour répondre à ces critiques que j'ai publié la seconde note. J'ai prouvé que mes résultats étaient en accord avec les quelques renseignements que nous ont fournis les anciens chroniqueurs. J'ai démontré également qu'en opérant sur des ossements recueillis dans la même région que ceux étudiés par mon contradicteur, j'étais arrivé, malgré la différence des méthodes employées, à des chiffres qui ne s'écartent des siens que de 13 à 14 millimètres. Il reste acquis que trois groupes s'isolent nettement dans la population ancienne des Canaries lorsqu'on tient compte de la taille.

Les Sémites aux îles Canaries.

(Bull. de la Soc. d'Anthrop. de Paris, 3e série, t. IV, 1881, p. 496-507.)

Les anciens habitants de la Isleta.

(Bull. de la Soc. d'Anthrop. de Paris, 3e série, t. IV, 1881, p. 737-746.)

Après avoir montré les mélanges ethniques qui s'étaient opérés aux îles Canaries avant l'arrivée des Européens, j'ai étudié chacun des types séparément. Cette étude m'a conduit à établir des comparaisons avec des races connues, de façon à déterminer l'origine des éléments qui sont venus se juxtaposer au Guanche. Les mémoires ci-dessus mentionnés sont consacrés à deux des types de l'archipel. J'ai signalé les particularités ethnographiques qui les distinguent de leurs voisins et passé en revue leurs caractères anatomiques. J'ai essayé, enfin, d'esquisser leur répartition géographique.

Rapport sur une Mission scientifique dans l'Archipel Canarien.

(*Archives des Missions scientifiques et littéraires*, 3e série, t. XIII, 1887, 272 p. in-8°, 44 fig. et 4 pl. en lithographie.)

Ce rapport contient les résultats de mes recherches dans les îles de Ténériffe, Grande Canarie, Gomère, Fer et Palme; je n'avais pas encore exploré les îles de Lancerotte et Fortaventure. J'ai publié plus tard, sous le titre : *Cinq années de séjour aux îles Canaries*, l'ensemble de mes observations sur le pays, ses habitants actuels, ses productions, son commerce, son climat, aussi bien que sur ses anciens habitants.

Mon rapport au ministre de l'Instruction publique est uniquement consacré aux insulaires qui vivaient dans l'archipel avant la conquête. Il comprend quatre parties : Caractères physiques, Ethnographie, Inscriptions lapidaires, Origine des anciens habitants.

Dans la première partie, j'ai exposé avec détails tous les renseignements que j'ai pu réunir sur la taille, la coloration de la peau, des yeux et des cheveux, les membres, les caractères céphaliques, etc. Après avoir étudié isolément la population de chaque île, j'ai montré que le fond de la population de l'archipel était constitué par l'élément guanche, très intimement apparenté à la race de Cro-Magnon. A cet élément fondamental étaient venus s'en juxtaposer deux autres, cantonnés parfois dans des contrées assez limitées. Peut-être faudrait-il admettre un quatrième type qui serait resté confiné dans le nord de la Grande Canarie, région qui formait d'ailleurs un îlot distinct à l'arrivée des Européens.

L'ethnographie confirme entièrement les déductions que j'ai tirées de l'étude des caractères physiques : chaque groupe avait son organisation sociale, ses mœurs, ses cérémonies particulières, son industrie spéciale. Le Guanche était inférieur à tous les autres au point de vue industriel; cependant, il embaumait parfois ses morts avant de les déposer dans des grottes naturelles.

A la Grande Canarie, où étaient arrivés de nombreux étrangers, les insulaires se confectionnaient des vêtements en étoffes très grossières — plutôt de la sparterie que de véritables tissus — au lieu de s'habiller de peaux. Ils se creusaient souvent des habitations dans le tuf volcanique et les décoraient de peintures, ou bien élevaient de véritables maisons, dont

le toit comme les murs était formé de pierres sèches. Ils déposaient leurs morts tantôt dans des cavernes ou dans des grottes artificielles, tantôt sous des tumulus ou des monticules de pierres. Dans cette île, la céramique était bien plus parfaite que dans les autres et présentait souvent un décor en différentes couleurs. Enfin, les Canariens avaient l'habitude de s'imprimer des dessins sur la peau au moyen d'espèces de cachets ou *pintaderas* dont j'ai décrit de nombreuses variétés.

Chacune des îles de l'archipel est caractérisée par quelque particularité ethnographique. A la Palme, j'ai rencontré des sortes de casseroles en bois, munies d'un long manche, qui semblent spéciales à cette île.

J'ai fait allusion à certaines inscriptions qu'on voit gravées sur des rochers et dont les premières avaient été découvertes quelques années avant mon premier voyage. On n'en observe pas dans les îles où le Guanche était resté à peu près pur; par conséquent, il faut les attribuer à l'une des races qui sont arrivées après lui.

L'étude que j'ai faite de ces inscriptions m'a permis de montrer qu'elles se divisent en deux catégories : les unes comprennent des signes qui se répètent à l'infini et dans lesquels je ne puis voir l'expression d'une idée; les autres sont de véritables inscriptions alphabétiques, composées de caractères numidiques. Sans doute des Numides, partis des environs de Carthage, sont-ils arrivés aux Canaries avec les Carthaginois qui ont certainement connu l'archipel Canarien.

Les anciens Canariens ne sont pas, comme on l'a dit, les descendants des Atlantes. J'ai cherché à mettre hors de doute, dans un autre travail, que les îles Fortunées ne peuvent être les débris de l'Atlantide de Platon. Ils ne sont pas non plus d'origine américaine, comme on l'a prétendu. Les Guanches descendent des hommes de Cro-Magnon, et les races qui sont venues s'établir à côté d'eux tirent leur origine du nord de l'Afrique.

Crânes préhistoriques de Patagonie.

(*L'Anthropologie*, t. V, 1894, p. 420-450, 9 figures)

Les anciens habitants des rives du Colhué-Huapi (Patagonie).

En collaboration avec M. le comte de La Vaulx.

(*Compte rendu du Congrès international des Américanistes*, Paris, 1902, p. 115-140, 20 figures.)

Les anciens Patagons.

(1 vol. in-4° de 342 p., avec 71 fig. et 15 pl. en phototypie. Monaco, 1903.)

(Cet ouvrage a obtenu le prix L. Angrand au Concours international d'Histoire et d'Archéologie américaines de 1903.)

Les anciens Patagons n'avaient guère été étudiés au point de vue anatomique. Strobel avait figuré deux crânes brachycéphales; Burmeister avait pris quelques mesures sur quatre têtes anciennes et Francisco Moreno avait essayé de distinguer les types ethniques qui ont vécu autrefois en Patagonie. Mais les documents dont disposaient ces auteurs n'étaient pas assez nombreux pour qu'on pût tirer des conclusions sérieuses de leur étude.

Grâce aux collections rapportées par le D[r] Machon et surtout par le comte H. de La Vaulx, j'ai pu faire porter mes recherches sur 9 squelettes complets, 152 crânes, 22 bassins entiers, 28 os iliaques, 8 sacrums, 39 omoplates, 19 clavicules et 372 os longs. Je pouvais donc espérer arriver, avec un tel matériel, à des résultats positifs. J'ai eu également à ma disposition plusieurs milliers d'objets anciens, dont 1400 instruments en pierre environ. Après avoir publié deux mémoires préliminaires, j'en suis arrivé à écrire un volume qui n'aurait sans doute jamais vu le jour sans la généreuse intervention du Prince de Monaco.

L'étude minutieuse de la taille, des proportions du corps, du crâne, du bassin, de la colonne vertébrale, du thorax et des os des membres m'ont conduit à distinguer six types ethniques dans l'ancienne population de la Patagonie. L'un d'eux offre un intérêt particulier, car il reproduit tous les caractères essentiels de la vieille race fossile de Lagoa Santa, au Brésil. Cette race a donc joué un rôle important dans le peuplement de l'Amérique méridionale; c'est ce qui a été confirmé par les recherches récentes du D[r] Rivet. Un second type se rattache également à une autre race fossile du Brésil.

L'ethnographie fort curieuse des anciens Patagons m'a permis de donner une idée de leurs mœurs et de leurs coutumes.

En me basant sur les caractères physiques, d'une part, sur l'ethnographie, d'autre part, j'ai essayé de comparer les vieux habitants de l'extrémité australe de l'Amérique à d'autres populations et de retrouver leur

origine. Il résulte de ces comparaisons que toute cette partie du Nouveau Monde a dû être peuplée par voie de migrations. En dehors des courants qui se sont dirigés du nord au sud, il en est d'autres qui sont partis des hauts plateaux des Andes et même du versant du Pacifique ; mais comme, de ce côté, les communications étaient moins faciles, le nombre des émigrants venus du nord-ouest a été beaucoup plus restreint.

En Patagonie, tous les types se sont amalgamés dans une certaine mesure et le milieu a fait sentir son action sur eux, sans que les différences originelles aient tout à fait disparu. Aussi, à défaut d'histoire et de traditions, l'anthropologie m'a-t-elle permis de jeter quelque lumière sur un passé qui nous était presque totalement inconnu.

C. — Races modernes.

Les Races humaines.

(1 vol. in 4° de XII-792 p. avec 531 fig. Paris 1890. Préface de A. de Quatrefages.)

(Ouvrage honoré d'une souscription du Ministère de l'Instruction publique.)

Ce travail n'a aucune prétention à l'originalité. Comme le dit M. de Quatrefages dans la préface qu'il a bien voulu écrire, nous ne possédions pas un livre que l'on pût consulter « pour se faire une idée succincte, mais exacte, de ce que sont à tous les points de vue les races humaines si diverses et si nombreuses... Grouper dans une sorte de manuel toutes les données principales recueillies jusqu'à ce jour sur l'espèce humaine et ses races, présenter ces notions dans l'ordre méthodique commandé par la science pour en faire saisir l'enchaînement, est donc rendre un réel service... » C'est là, en effet, le but que je me suis proposé. Mais j'ai cru devoir faire précéder l'étude des races actuelles d'un court résumé d'anthropologie générale et d'un exposé de ce que nous savons sur les races fossiles et préhistoriques. M. de Quatrefages estime que mon résumé d'anthropologie générale est très complet malgré sa brièveté. Il apprécie en termes flatteurs la partie que j'ai consacrée aux races fossiles, et malgré certaines divergences entre nous, notamment à propos du transformisme,

il porte sur l'ensemble un jugement trop bienveillant pour que je le reproduise ici. J'ai la conscience de n'avoir pas versé dans le roman et je crois avoir mérité le compliment que m'adresse mon très regretté maître lorsqu'il déclare que je suis « resté fidèle à l'esprit des sciences naturelles ».

Le Bassin dans les sexes et dans les races.

(1 vol. in-8°, 16 pl. en lithographie. Paris, 1875.)

(Ouvrage couronné par la Faculté de Médecine et la Société d'Anthropologie de Paris.)

Ce travail est divisé en quatre parties. Dans la première, j'ai traité la question historique, ce que j'ai pu faire en quelques pages car fort peu d'auteurs avaient envisagé le sujet à mon point de vue. La seconde partie, consacrée à la description générale du bassin, aux particularités qu'il présente et aux dimensions du pelvis de l'Européen, contient la description d'un certain nombre de particularités qui, bien que constantes, n'avaient pas été signalées.

Dans la troisième partie, qui traite des différences sexuelles, j'ai fait justice de beaucoup d'erreurs accréditées par les auteurs classiques les plus estimés. En réalité, le bassin de la femme, dans toutes les races, est plus petit que celui de l'homme. Les différences entre les deux sexes tiennent uniquement à la presence, chez la femme, d'un organe supplémentaire dans l'excavation : l'utérus. Pour loger la matrice, le petit bassin se dilate en largeur et d'avant en arrière, aux dépens, d'ailleurs, de la hauteur. Il en résulte une augmentation notable de l'angle sous-pubien, une direction plus oblique en bas et en dehors du trou ischio-pubien et une modification de la forme du détroit supérieur.

Les caractères ethniques, dont je m'occupe dans la quatrième partie, sont extrêmement accusés. J'ai montré que, d'une race à l'autre, les différences qu'on observe dans la morphologie du bassin sont aussi grandes que celles présentées par le crâne. A première vue, on peut presque toujours reconnaître un bassin de Nègre, par exemple; son développement en hauteur, son allongement relatif d'avant en arrière, le peu d'inclinaison de ses ailes iliaques, dont le bord supérieur est très contourné, ne permettent guère de le confondre avec celui d'un Européen.

Chez les Jaunes, chez les Américains, les caractères ethniques ne sont pas moins accentués. En se basant sur le bassin, on peut même arriver à établir des subdivisions dans les grands groupes de l'humanité.

Les différences sexuelles du bassin.

(*Bull. de la Soc. d'Anthrop. de Paris*, 2e série, t. X, 1875, p. 525-528.)

Brève réponse à quelques critiques formulées à propos du travail précédent. Mes conclusions reposent sur des faits précis, qui se traduisent par des chiffres et qu'il est facile de vérifier.

Sacrum.

(*Dictionn. des Sciences anthropologiques*, publié sous la direction de Ch. Letourneau.)

Résumé des caractères sexuels et ethniques du sacrum, et exposé des anomalies qu'il présente au point de vue du nombre des vertèbres, du canal sacré, etc.

Les caractères physiques de la femme dans les races humaines.

En collaboration avec M. Ed. Perrier.

(*La Femme*, t. I, p. 391-512, fig. 83 et 4 pl. hors texte. Paris, 1908, in-4°.)

Étude des variations morphologiques de la femme dans les divers groupes de l'humanité. Les principaux caractères passés en revue sont : la taille, les proportions du corps, la coloration de la peau, des yeux et des cheveux, la nature de la chevelure, la forme du crâne et les traits du visage.

Sur deux crânes modernes reproduisant le type de Cro-Magnon.

(*Bull. de la Soc. d'Anthrop. de Paris*, 2e série, t. XI, 1876, p. 408-417.)

L'un de ces crânes provient de l'ancien cimetière Saint-Marcel, à Paris; il ne remonte pas à une époque antérieure au xve siècle, ni postérieure

au XVIIe siècle. La deuxième pièce provient d'un homme disséqué à l'amphithéâtre des hôpitaux et dont j'ai pu examiner les os longs, qui présentaient les caractères très nets des os longs du vieillard de Cro-Magnon. Malgré une légère atténuation des caractères céphaliques, apparente surtout chez le second, ces deux sujets démontrent que la race fossile de la Vézère a bien contribué à la formation de la population actuelle de notre pays, puisqu'on retrouve aujourd'hui chez nous des individus qui reproduisent le type soit pur, soit un peu altéré des chasseurs de renne quaternaires.

Considérations anthropologiques sur la Corse.

(*Bull. de la Soc. d'Anthrop. de Paris*, 5e série, t. III, 1902, p. 359-361.)

A propos d'une communication de M. Bloch, j'ai signalé la présence en Corse d'un type céphalique qui se rapproche singulièrement de celui de Cro-Magnon. Or, on a signalé dans les montagnes un élément aux yeux clairs et aux cheveux blonds, comme les Guanches du sud de Ténériffe et beaucoup de Berbères du nord de l'Afrique. En outre, la taille s'élève chez les montagnards, ce qui ne se comprendrait pas si ces montagnards avaient la même origine que les Corses du littoral, car, pour tous les êtres organisés, on voit la taille diminuer au fur et à mesure qu'on s'élève à de plus grandes altitudes. Au contraire, le fait, comme les précédents, s'explique aisément si les habitants des montagnes sont les descendants d'une population de haute stature refoulée à l'intérieur par de nouveaux venus. Il est probable que la même migration, qui a amené en Espagne, aux Baléares et dans le nord de l'Afrique des représentants de la race de la Vézère, en a également conduit en Corse.

L'Anthropologie de l'Indo-Chine.

(*L'Anthropologie*, t. VII, 1896, p. 556-562, 8 fig.)

Les races de l'Indo-Chine française.

(*Les Colonies françaises*, sous la direction de Max. Petit, t. II, p. 342-363, 12 fig.)

Coup d'œil d'ensemble sur les races si diverses qui vivent en Indo-Chine et qui sont extrêmement mélangées, comme le prouvent les photo-

graphies, les mensurations et les documents anatomiques que nous possédons. Il n'est pas une population qui soit restée à l'abri du croisement. Les *Moïs* eux-mêmes, c'est-à-dire les sauvages, appartiennent à des types divers, et sur ce point les portraits rapportés par la mission Pavie ne peuvent laisser subsister aucun doute; la majeure partie d'entre eux, néanmoins, se rattache aux Indonésiens.

En dehors de ces Moïs, que les Cambodgiens désignent sous le nom de Penongs, et les Siamois sous celui de Khâs, on trouve en Indo-Chine des représentants de vieilles populations, comme les Négritos du Sud, et les Tiams qui, avec les Khmers, avaient fondé autrefois de grands empires. Les Annamites, les Cambodgiens et les Thaïs (Laotiens et Siamois) constituent aujourd'hui les groupes les plus importants de l'Indo-Chine française. Dans les deux mémoires ci-dessus mentionnés, je décris les caractères physiques de ces populations et j'en résume l'histoire, le genre de vie et les coutumes.

Note sur les Moïs Ba-Hnars.

(*Bull. du Muséum d'Histoire naturelle*, t. I, 1895, p. 198-201.)

Six crânes et des échantillons de cheveux envoyés au Muséum par le Dr Yersin m'ont permis de donner, pour la première fois, quelques renseignements sur les caractères physiques de ces sauvages cantonnés sur les hauts plateaux de l'Annam, entre le 13e et le 16e degré de latitude Nord. Malgré la faiblesse numérique de la série, j'ai pu distinguer facilement deux types : l'un franchement indonésien, l'autre très voisin des vieux habitants des rives du Tonlé-Sap. Leurs instruments en pierre rappellent d'ailleurs entièrement ceux découverts sur les bords du grand lac cambodgien.

Contribution à l'étude des caractères céphaliques des Birmans.

(*L'Anthropologie*, t. XV, 1904, p. 1-23, 5 fig.)

De cette étude, il ressort nettement que deux éléments ethniques, à caractères céphaliques fort différents, se rencontrent en Birmanie. Une de ces races paraît s'être réfugiée dans les montagnes, comme les vieilles populations refoulées par des envahisseurs : elle présente un crâne déve-

loppé en longueur et en hauteur. La seconde race prédomine dans la zone côtière, d'où elle a sans doute expulsé la première : son crâne est très brachycéphale et surbaissé. Tous les autres caractères céphaliques diffèrent également dans les deux races.

Les Birmans brachycéphales ne sont pas d'ailleurs des Mongols, pas plus que les dolichocéphales. L'élément mongolique ne paraît avoir joué aucun rôle, ou tout au plus un rôle extrêmement effacé, dans cette région.

Note sur la collection de crânes siamois de Mme Bel.

(*Bull. du Muséum d'Histoire naturelle*, t. III, 1897, p. 8-10.)

Au Siam, l'incinération est en usage pour toutes les classes de la société. Quelques individus expriment le désir, avant leur mort, d'être dévorés par des vautours ou des corbeaux qu'on élève à cet effet dans des pagodes. Il est donc extrêmement difficile de se procurer des têtes osseuses en pays siamois. Aussi fut-ce une bonne fortune pour le Muséum de recevoir vingt-six crânes que Mme Bel avait fait préparer à l'hôpital de Bangkok. Comme toutes les populations de l'Indo-Chine, les Siamois accusent des mélanges incontestables de races. Le type le plus commun est caractérisé par une brièveté remarquable de la tête, qui est extrêmement développée en hauteur, par une face plutôt basse que haute, par des orbites également peu développées dans le sens vertical et par un nez relativement un peu large.

Qu'ils appartiennent à la race prédominante ou à l'une des races qui sont venues se mélanger à la première, tous les Siamois se font remarquer par l'amplitude du front et par la vigueur des empreintes musculaires. On est assez surpris, chez ces individus dont l'alimentation est avant tout végétale, de noter une robusticité peu commune des muscles masticateurs.

Les races de l'Algérie.

(*Les Colonies françaises*, sous la direction de Max. Petit, t. I, p. 177-195, 10 fig.)

Les races du Sahara.

(*Les Colonies françaises*, t. I, p. 478-487, 7 fig.)

Au point de vue ethnographique, il n'est guère possible de séparer

le Sahara de l'Algérie. Dans les deux pays, on rencontre les mêmes restes d'une vieille industrie de la pierre, et aujourd'hui on y observe les mêmes éléments ethniques. En Algérie, l'élément berbère est surtout représenté par les Kabyles et les Chaouïas ; dans le Sahara, il l'est par les Touareg. L'élément sémitique se trouve dans une région comme dans l'autre, de même que l'élément nigritique. Enfin des métis (Maures, M'zabites, Ksouriens) viennent s'ajouter aux éléments déjà énumérés.

C'est à l'étude des caractères physiques et ethnographiques de toutes ces populations, et de leurs mœurs si diverses, que sont consacrés les deux mémoires cités.

Les Chaouïas et la trépanation du crâne dans l'Aurès.

En collaboration avec le Dr Malbot.

(*L'Anthropologie*, t. VIII, 1897, p. 1-18 et p. 174-204, 6 fig.)

Étude détaillée d'une curieuse tribu de trépaneurs de l'Aurès, qui se rattache incontestablement au groupe berbère. Avec des instruments assez rudimentaires, les Chaouïas pratiquent journellement la trépanation pour des motifs les plus futiles. Il arrive qu'une femme se fasse enlever un morceau du crâne uniquement pour pouvoir le présenter au cadi, lorsqu'elle réclame le divorce, en affirmant que ce sont les sévices du mari qui l'ont obligée à se faire trépaner.

Avant d'entreprendre des opérations, les Chaouïas se livrent à des études. Le Muséum possède un crâne des plus intéressants provenant d'un individu qui avait été largement trépané. Ce crâne servait de pièce de démonstration à un « thoubib », c'est-à-dire à un médecin qui formait des élèves ; il montre nettement les procédés employés par les trépaneurs, procédés qui consistent à tracer de profonds sillons dans l'os au moyen d'une petite scie, ou à y creuser, à l'aide d'une mèche, des trous très rapprochés, de façon à provoquer la nécrose d'une portion de la voûte cranienne. Les Chaouïas prétendent que l'opérateur ne pèche jamais par excès, mais par défaut ; aussi n'hésitent-ils pas à enlever de larges surfaces osseuses, et, pour préserver ensuite le cerveau contre les chocs, ils font recouvrir le cuir chevelu, après la cicatrisation des téguments, d'une plaque de liège.

La pièce anatomique du « thoubib » m'a permis de compléter nos données sur les caractères ethniques des Chaouïas et d'établir un parallèle entre les méthodes de trépanation usitées par les préhistoriques et par les peuples modernes restés à un état primitif de civilisation.

Note sur la collection de crânes abyssins de M. Louis Lapicque.

(*Bull. du Muséum d'Histoire naturelle*, t. I, 1895, p. 84-86.)

Les crânes d'Abyssinie étaient extrêmement rares dans nos collections, lorsque M. Lapicque nous rapporta vingt-neuf nouvelles têtes osseuses provenant d'individus qui, pour fuir la famine, sont allés mourir du choléra auprès de Massaouah. Étant donnée l'importance numérique de cette série, j'ai essayé de retrouver les éléments ethniques qui se sont amalgamés en Éthiopie pour donner naissance à la population actuelle.

Note sur un Galla vivant à Paris.

(*Bull. du Muséum d'Histoire naturelle*, t. II, 1896, p. 53-55.)

L'influence de la race éthiopienne en pays galla a été signalée par différents voyageurs, mais nous ne possédions guère de documents positifs permettant de trancher la question.

Le Galla que j'ai pu étudier offre un mélange de caractères nigritiques et de caractères éthiopiens : il est nègre par la longueur de sa grande envergure, par son prognathisme, par la nature de sa chevelure, mais son nez étroit et saillant, la teinte atténuée de sa peau et aussi sa vive intelligence dénotent qu'il a reçu une infusion de sang provenant d'une race non nigritique, et cette race ne peut être que la race éthiopienne.

Anthropologie et Ethnographie de l'Éthiopie.

(*Mission de J. Duchesne-Fournet en Éthiopie*, 1901-1903, t. II, 2e partie, 283 p. in-4°, avec 57 fig. et 12 pl. en héliogravure. Paris, 1909.

Pour la rédaction de ce travail, j'ai utilisé les mensurations prises sur des individus vivants par la mission J. Duchesne-Fournet et toute la série de crânes du Muséum ; j'ai même pu étudier un squelette complet

d'Abyssin décédé à Paris. Les forts belles photographies rapportées par la mission et les collections du Musée d'Ethnographie du Trocadéro m'ont fourni les matériaux de ma seconde partie. Il m'a donc été possible d'écrire une monographie complète, dans laquelle je passe en revue les caractères extérieurs, la taille, les proportions du corps, les caractères céphaliques sur le vivant et sur le crâne, les caractères squelettiques, le vêtement, la parure, l'habitation, le mobilier et les objets domestiques, le genre de vie et l'alimentation, les armes et l'harnachement, l'art, les coutumes relatives au mariage, à la naissance et à la mort, les pratiques religieuses et les superstitions.

Il n'était pas aisé de débrouiller le chaos ethnique que forment les populations éthiopiennes, chaos tellement obscur que la plupart des voyageurs ont la conviction qu'il n'existe pas de race abyssine. Toutefois, les recherches auxquelles j'ai consacré plus d'une année m'ont démontré que le fond de la population de l'Abyssinie appartient à un même élément ethnique, qui n'est pas nègre, et qu'à cet élément primordial en sont venus se juxtaposer deux autres. L'un d'eux, je l'ai rencontré dans l'ancienne Égypte, où il ne formait qu'une minorité de la population et où il ne constituait qu'un élément adventice, comme en Abyssinie : c'est le Berbère. L'autre est le Nègre, qui est venu à la fois de l'ouest et du sud. Les trois races se sont mélangées et les métis forment aujourd'hui la majeure partie de la population.

Ce qu'il est intéressant de noter, c'est que, quel que soit le caractère qu'on étudie, on aboutit toujours à l'un des trois types mentionnés. La concordance des résultats permet assurément de leur attacher une très réelle valeur. Je ne saurais me flatter d'avoir épuisé le sujet, étant donné surtout que certaines de mes séries ne sont pas assez nombreuses pour autoriser des conclusions définitives ; mais pour les provinces les mieux représentées, je crois être en droit de regarder mes résultats comme parfaitement acquis.

Les migrations des Éthiopiens.

(*L'Anthropologie*, t. X, 1899, p. 641-662, 8 fig.)

La race éthiopienne s'étend, à l'est de l'Abyssinie, jusqu'à la mer Rouge ; au sud, elle s'avance jusque dans les régions méridionales du

Somal. Cette extension était déjà connue, mais on n'avait guère suivi les migrations des Éthiopiens dans la direction de l'ouest. Cependant, les explorateurs ont signalé au sud du lac Tchad et jusqu'en Sénégambie des tribus qui, par leur teint et leurs traits, se distinguent nettement des Nègres au milieu desquels ils vivent, parfois en mauvaise intelligence. Dans le Fouta-Djallon, sur la Haute-Gambie, on voit des villages mixtes abritant des Peul et des Mandingues, entre lesquels de fréquentes hostilités surgissent. C'est que les Peul sont des étrangers, considérés comme des intrus par leurs voisins.

J'ai comparé les crânes de Peul que j'ai pu me procurer aux crânes d'Abyssins ; j'ai établi un parallèle entre le teint, la chevelure, les traits du visage des deux populations, et les ressemblances sont telles, quand le métissage n'a pas trop fait sentir son action, qu'il faut admettre que Peul, Foulbé et Abyssins se rattachent à une seule et même race. Du fait que les Foulbé et les Peul ne forment que des îlots disséminés au milieu de populations franchement nigritiques, on peut en conclure qu'ils sont venus d'ailleurs, et que leur patrie d'origine est vraisemblablement l'Éthiopie.

Les crânes des races humaines; les races nègres.

(*La Nature*, 23 octobre 1880, 8 fig.)

Note sur quelques crânes du 2[e] Territoire militaire de l'Afrique occidentale française.

(*L'Anthropologie*, t. XVI, 1905, p. 41-56, 6 fig.)

Étude générale des caractères céphaliques des races nègres et recherches sur des crânes de Lobis, de Bobos et de Tiéfos, les premiers du 2[e] territoire militaire de l'Afrique occidentale française qui soient parvenus en France. Notre série est trop faible (7 pièces) pour me permettre de rechercher si les Nègres de cette région forment un groupe autochtone ou s'ils se rattachent à des races déjà connues. Néanmoins plusieurs de nos crânes offrent une ressemblance frappante avec les Malinkés du Haut-Sénégal.

Ce qu'on peut affirmer, tant en s'appuyant sur les caractères céphaliques de nos sept sujets que sur les mensurations assez nombreuses du

Dr Ruelle, c'est que les populations noires du 2e territoire militaire manquent absolument d'homogénéité et que là, comme dans toute l'Afrique, des mélanges se sont effectués.

Ouolofs, Leybous et Sérères.

(*L'Anthropologie*, t. VI, 1895, p. 510-528, 6 fig.)

Résumé de mes observations sur 28 Ouolofs, 35 Leybous et 18 Sérères vivants.

Les Ouolofs sont des individus de taille élevée, dont la partie supérieure du tronc offre un remarquable développement. Ils ont la peau d'un noir mat très foncé, les cheveux fort crépus et la barbe rare. Leur tête est volumineuse, très développée en longueur et en hauteur, et large dans sa région frontale. Ils ont la face moins nigritique que la plupart de leurs voisins, les pommettes peu saillantes, le nez assez proéminent et sans largeur exagérée, les lèvres moyennes, les oreilles et les dents fort belles.

Les Leybous, qui se disent les Ouolofs de Dakar, ont des caractères nigritiques plus accusés. Il semble qu'ils doivent leur origine à un mélange de Ouolofs et de Mandingues.

Quant aux Sérères, ils se rattachent aux Ouolofs par la taille, les proportions de la tête, du torse et des membres, par les indices céphalique et nasal. Ils se rapprochent des Mandingues par la coloration de la peau, la largeur de la face, la saillie des pommettes et l'épaisseur des lèvres.

De la pluralité des types ethniques chez les Négrilles.

(*L'Anthropologie*, t. VII, 1896, p. 153-167, 5 fig.)

Les premiers voyageurs qui mentionnèrent les Pygmées de l'Afrique équatoriale furent frappés surtout de leur petite taille et ne nous apprirent presque rien de leurs autres caractères. En 1879, M. Hamy chercha à démontrer que tous les Négrilles possédaient une tête brachycéphale, très volumineuse et qu'ils formaient un groupe unique, remarquablement homogène.

Les documents qui sont parvenus depuis cette époque au Muséum de

Paris, les matériaux que j'ai pu étudier au British Museum, m'ont permis de prouver sans peine que les petits Nègres africains appartiennent au moins à deux groupes fort différents. Les uns, en effet, ont le crâne très franchement dolichocéphale, tandis que les autres sont brachycéphales; il en est de fort prognathes et d'autres qui ne présentent qu'un prognathisme très modéré. Les dolichocéphales ont la tête relativement plus petite qu'aucune autre race humaine; les brachycéphales, au contraire, l'ont proportionnellement très grosse. Tous les caractères démontrent qu'on ne saurait considérer les Négrilles comme formant une race unique.

Les Boers et les races de l'Afrique Australe.

Conférence faite le 28 octobre 1899, dans la salle des Prévôts, à l'Hôtel de Ville.
(*Revue générale des Sciences*, 15 décembre 1899, 23 fig.)

Cette conférence a été faite au moment de la dernière guerre anglo-boer. Avant de parler des Boers, de leurs mœurs, de leur civilisation, j'ai voulu donner un aperçu du milieu dans lequel ils vivent et des races qui les entourent. Les races dont j'ai résumé les caractères et le genre de vie sont : les Bochismans, les Hottentots, les Griquas et les Cafres.

Les populations de la Nouvelle-Calédonie.

(*Les Colonies françaises*, sous la direction de Max. Petit, t. II, p. 701-709, 7 fig.)

Les populations des îles françaises de la Polynésie.

(*Les Colonies françaises*, t. II, p. 748-753, 5 fig.)

Exposé des caractères physiques et ethnographiques des Papouas et des Polynésiens. Les coutumes anciennes tendent de plus en plus à se modifier dans nos possessions de l'Océanie et, par suite des croisements, le type des indigènes s'altère de jour en jour. Nous sommes, toutefois, suffisamment documentés sur les Papouas de la Nouvelle-Calédonie, des Loyalty et des Nouvelles-Hébrides, comme sur les Polynésiens de nos différents archipels, pour pouvoir en tracer un portrait exact, en éliminant tout ce qu'ils doivent à des apports étrangers.

L'Anthropologie.

(*Revue illustrée, publiée depuis 1894 sous la direction de* MM. Boule et Verneau, 15 vol. in-8°, Paris, Masson et Cie.)

Cette revue, qui résulte de la fusion des *Matériaux pour l'histoire primitive et naturelle de l'Homme*, de la *Revue d'Anthropologie* et de la *Revue d'Ethnographie*, est entrée dans sa vingtième année d'existence. Pendant quatre ans, elle a été dirigée par MM. Cartailhac, Hamy et Topinard.

En dehors des mémoires originaux qui figurent dans la liste de mes publications, j'ai donné à ce recueil de très nombreuses analyses critiques d'ouvrages français et étrangers, des descriptions de collections, des nouvelles intéressant l'anthropologie, des notices biographiques, etc.

II

ARCHÉOLOGIE — ETHNOGRAPHIE

A. — Archéologie

L'Enfance de l'Humanité. — I. L'Age de la Pierre.

(Paris, Hachette et Cie, 1890, 1 vol. in-16 de 295 p. et 66 fig.)

(Ouvrage honoré d'une souscription du Ministère de l'Instruction publique.)

Résumé de nos connaissances sur l'ancienneté de l'homme et les races humaines de l'époque quaternaire et de l'époque néolithique. Cet ouvrage a pour but de mettre à la portée de tous les faits acquis aujourd'hui à la science. Les conclusions reposent toujours sur des données positives, sur des observations rigoureusement scientifiques.

Le volume est divisé en trois parties : la première traite de l'*Ancienneté* de l'Homme; la seconde, des *Races paléolithiques;* la troisième, des *Races néolithiques*. Après un exposé historique de la question, viennent quelques considérations géologiques et une énumération des preuves de l'existence de l'homme aux époques anciennes. Ces preuves sont successivement recherchées dans les gisements préhistoriques postérieurs aux dernières modifications de la faune et du milieu, puis dans les couches quaternaires et les terrains tertiaires. Pour cette dernière époque, la démonstration est loin d'être faite, tandis qu'aucun doute ne peut subsister sur la coexistence de l'être humain et de la faune chaude de l'époque post-pliocène.

Pour chacune des subdivisions admises dans le Quaternaire, le lecteur trouve des renseignements sur le milieu, sur les caractères physiques de

l'homme, sur son industrie, son genre de vie et ses coutumes. Un chapitre spécial est consacré à l'art si intéressant de nos vieux ancêtres, art dont nous pouvons juger par un nombre considérable de gravures, de sculptures et de peintures arrivées jusqu'à nous. La seconde partie se termine par un aperçu général des changements qui se sont produits, au cours de cette longue période, dans le climat et la faune, dans les caractères physiques de l'homme, dans l'industrie et le genre de vie.

La troisième partie est consacrée à l'époque néolithique ou de la pierre polie. Elle débute par des considérations sur le climat, la flore et la faune qui caractérisent cette période nouvelle, et sur les races humaines qui apparaissent alors en Europe. Avec les nouveaux types ethniques, tout change : l'industrie, le genre de vie, les mœurs, etc. Les morts, déposés autrefois dans des cavernes, sont parfois encore ensevelis dans des grottes naturelles; mais les Néolithiques creusent aussi des grottes artificielles et élèvent des dolmens pour recevoir les restes des défunts. La domestication des animaux et la culture du sol procurent à l'homme des ressources que ne possédaient pas les chasseurs quaternaires. Dès cette époque, nos ancêtres se livrent à de véritables opérations chirurgicales, ainsi que le démontrent les trépanations pratiquées sur le crâne par raclage, à l'aide d'outils en pierre. L'art, en revanche, subit un mouvement de recul des plus manifestes à l'apparition des races nouvelles qui, sous ce rapport, étaient loin d'être aussi bien douées que celle de l'âge du renne.

Tel est le plan de l'ouvrage, qui constitue, en somme, un résumé de l'histoire de l'humanité en Europe depuis les temps pléistocènes les plus anciens jusqu'à l'époque où les métaux vont faire leur apparition.

Note sur les sépultures des Baoussé-Roussé.

(*Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1892.)

Sur la découverte d'une nouvelle sépulture dans une grotte près de Menton.

(*Bull. de la Soc. d'Anthrop. de Paris*, 4ᵉ série, t. III, 1892, p. 459-463.)

Exposé des premières observations que j'ai faites, en 1892, aux Baoussé-Roussé lorsque, à la demande du Ministère de l'Instruction publique, je

me suis rendu en Italie pour m'assurer des conditions dans lesquelles gisaient les squelettes découverts quatorze jours avant mon arrivée. Tout étant encore en place, j'ai pu constater l'existence d'une vaste fosse à parois verticales, creusée dans l'ancien sol et dans laquelle avaient été ensevelis trois cadavres, au milieu d'une couche de terre rouge renfermant une grande quantité de peroxyde de fer et apportée du dehors. En dégageant les squelettes, j'ai noté soigneusement la position de tous les objets (objets de parure, instruments en pierre, débris d'animaux) rencontrés dans la fosse elle-même ou dans son voisinage immédiat.

Objets provenant d'une grotte des Baoussé-Roussé.

(*Bull. de la Soc. d'Anthrop. de Paris*, 4e série, t. IX, 1898, p. 182-185.)

Présentation d'une série d'objets en os provenant de la Barma Grande. Les uns, découverts au niveau des squelettes, sont travaillés avec soin et souvent ornés de traits gravés. Les autres, beaucoup plus frustes, consistent uniquement en rondelles sciées dans un os long, en astragales de cerf, en extrémités de clavicules ou en épiphyses d'os quelconques que l'ouvrier s'est contenté de percer d'un trou de suspension. L'authenticité des objets de la seconde catégorie avait été contestée par un archéologue, qui ne les avait pas vus. Or, parmi ceux présentés à la Société d'Anthropologie, il s'en trouvait qui étaient encore empâtés, avec des silex taillés et des ossements non ouvrés, dans des fragments de brèche qui ne peuvent être l'œuvre d'un faussaire. Ils démontrent que la grotte était occupée par l'homme longtemps avant l'époque où ont été inhumés les cadavres dont les squelettes sont accompagnés d'une industrie infiniment plus avancée.

L'Age des Sépultures de la Barma Grande, près de Menton.

(*L'Anthropologie*, t. VI, 1895, p. 152-159.)

Les fouilles dans la Barma Grande.

(*Compte rendu de la XIIIe session du Congrès intern. d'Anthrop. et d'Arch. préhist.*, t. I, p. 72-75. Monaco, 1907.)

L'âge des sépultures découvertes dans les grottes des Baoussé-Roussé

a donné lieu à de vives discussions. Les observations que j'avais faites moi-même dans l'une de ces grottes, la Barma Grande, étaient de nature à jeter quelque lumière sur la question. Au contact des ossements, aucun débris d'animal appartenant à une espèce éteinte ou émigrée n'avait été rencontré, sauf quelques ossements d'un cerf de grande taille rappelant par sa stature le *Cervus Canadensis*. D'un autre côté, on n'avait recueilli ni instrument en pierre polie, ni le moindre débris de poterie. Par conséquent, les sépultures pouvaient être regardées comme antérieures à l'époque néolithique et vraisemblablement postérieures à l'âge du renne et du mammouth.

Toutefois, après avoir pensé que les sépultures remontaient à l'époque de transition entre le Paléolithique et le Néolithique, j'ai accepté définitivement une date plus reculée le jour où M. Boule a reconnu le renne parmi les animaux dont les restes gisaient à côté des squelettes humains. Dans plusieurs publications déjà citées, notamment dans l'*Anthropologie des grottes de Grimaldi* et dans la seconde édition de *L'Homme de la Barma Grande*, j'ai montré les différentes phases qu'a traversées la question de l'antiquité de l'homme aux Baoussé-Roussé. Les doutes qui pouvaient subsister après les premières recherches ont complètement disparu depuis les fouilles du Prince de Monaco, fouilles qui ont été dirigées avec autant de soin que de conscience par le chanoine L. de Villeneuve.

Une sépulture de l'âge de la pierre polie en Anjou.

(*La Nature*, 18 novembre 1876, 3 figures.)

Cette sépulture, dont j'ai décrit les ossements dans une autre note, a livré toute une série d'objets des plus caractéristiques, parmi lesquels il en est de tout à fait remarquables, notamment de merveilleuses lames en silex mesurant plus de 27 centimètres de longueur, et une sorte de bol en terre d'une forme rare.

Le plus intéressant peut-être de la trouvaille, c'est la fosse elle-même. De forme irrégulièrement elliptique, elle était creusée dans une couche de marne argileuse, et le fond en était formé par le banc de craie sous-jacent à la marne. L'ouverture était bouchée par de larges dalles en cal-

caire, de 11 à 15 centimètres d'épaisseur, dont la face inférieure était décorée de dessins gravés représentant des figures plus ou moins géométriques.

Les ossements humains gisaient dans le plus grand désordre. La sépulture ne paraît pas, cependant, avoir été profanée, car les vases étaient entiers et ils étaient tous placés dans la même position, avec l'ouverture en bas. Il s'agit vraisemblablement de squelettes transportés définitivement dans cette fosse, après décharnement dans une sépulture provisoire.

Le dolmen d'Ermenonville (Oise).

(*Bull. de la Soc. d'Anthrop. de Paris*, 4e série, t. IX, 1898, p. 464-466.)

Ce dolmen, dont une partie des squelettes avait été extraite quand j'en ai entrepris la fouille, m'a présenté des détails de construction assez curieux. La toiture du monument est constituée par de gros blocs de grès, comme il en existe de nombreux spécimens en place dans le voisinage. Les constructeurs ont creusé en dessous des tranchées dans lesquelles ils ont édifié des murs en pierres sèches pour supporter les dalles formant la toiture, puis ils ont vidé la chambre ainsi limitée.

La chambre proprement dite est précédée d'un couloir de plus de 6 mètres de longueur, qui ne mesure que 70 centimètres environ de hauteur; il était donc assez difficile de pénétrer dans le monument. Tout le sol, tant de la chambre que du couloir, était soigneusement dallé à l'aide de pierres plates en calcaire tendre. Une des particularités les plus remarquables de ce couloir, c'est que la voûte en est faite par encorbellement.

A l'intérieur de la chambre sépulcrale, de petits murets formés de dalles plantées de champ limitaient des compartiments. Sur plusieurs de ces dalles et sur les murs supportant la toiture, j'ai noté de larges traînées de fumée. D'ailleurs les cendres et les charbons que j'ai rencontrés au milieu du sable ne permettent pas de douter qu'on n'y ait allumé du feu, probablement dans le but d'établir une ventilation avant d'introduire de nouveaux cadavres dans la sépulture.

Le *dolmen des Mureaux*, que j'ai cité plus haut à propos de mes recherches sur les ossements qu'il contenait, m'a aussi offert, près de

l'entrée, les restes d'un vaste foyer. Il était dallé, comme celui d'Ermenonville. Les couches de cadavres étaient séparées les unes des autres par des pierres plates, et un emplacement spécial était réservé aux enfants.

Dans ce monument, les os des sujets étaient dans leurs connexions anatomiques, ce qui exclut l'idée d'un décharnement antérieur à l'ensevelissement.

Le dolmen des Mureaux m'a fourni plusieurs fragments de crânes trépanés et une belle amulette cranienne. Parmi les objets que j'y ai rencontrés, se trouvaient des lames en silex du Grand Pressigny et des pendeloques en coquilles marines, ce qui démontre qu'il se faisait à cette époque un véritable commerce d'échanges.

Les sépultures mérovingiennes et gallo-romaines de Mareuil-sur-Ourcq.

En collaboration avec D. Ripoche.

(*L'Anthropologie*, t. IX, 1898, p. 497-530, 25 fig.)

A l'endroit où nous avons pratiqué nos fouilles, il existait un vaste atelier de taille du silex à l'époque néolithique. Des Gaulois, caractérisés par leur grande stature et leur morphologie céphalique, y enterrèrent leurs morts en pleine terre lors de la domination romaine. Des monnaies de potin, dont une inédite auparavant, se trouvaient dans des débris de bourses qui contenaient en même temps des pièces romaines du IIIe et du IVe siècle. Plus tard, à l'époque mérovingienne, une tribu utilisa le même emplacement comme cimetière, mais elle déposa ses morts dans de grands cercueils en calcaire. Les ossements et les objets des époques antérieures furent rangés entre les tombes en pierre.

Chacune des trois époques s'est trouvée représentée par des objets des plus typiques. Nos récoltes ont été assez abondantes et comprennent des pièces vraiment remarquables. Certaines d'entre elles offrent un intérêt tout spécial; par exemple, une plaque de ceinturon en bronze avec animal découpé, qu'on avait voulu regarder comme particulière à la région burgonde, nous montre qu'on s'était trop hâté de localiser ce type de plaque dans l'est de la Gaule.

Malgré la présence de monnaies et de poteries romaines, les tribus gauloises de Mareuil-sur-Ourcq n'avaient guère subi l'influence des conquérants : leurs ossements offrent les caractères qu'on observe sur ceux qui remontent à une époque antérieure à l'invasion romaine. Certaines particularités craniennes, que j'ai retrouvées sur des têtes mérovingiennes, porteraient plutôt à croire que ce sont nos races de la fin du Quaternaire qui ont légué quelques-uns de leurs caractères aux individus dont nous avons recueilli les restes.

Tombes Bogoumiles.

(*Bull. de la Soc. d'Anthrop. de Paris*, 4e série, t. V, 1894, p. 696-698.)

En Bosnie et en Herzégovine, j'ai relevé de très curieuses tombes des Bogoumiles; elles ne remontent qu'aux XIe et XIIe siècles de notre ère. Audessus d'une fosse, limitée parfois par de petits murs, est placé un énorme bloc de pierre tantôt brut, tantôt taillé en forme de parallélépipède rectangle ou de maisonnette surmontée d'un toit à double pente, ou bien encore en forme de pyramide tronquée dont la base est en haut. Un des blocs que j'ai dessinés mesure 2 mètres de longueur sur 1 m.05 de largeur et 1 m.10 de hauteur. Il n'est pas rare, surtout en Herzégovine, de voir ces monolithes décorés de signes divers, parmi lesquels se trouve fréquemment une grande épée de fer et, dans quelques cas, une croix à branches presque égales.

Les âges de la pierre et du bronze dans le pays des Bahnars, des Sédangs, des Reungaos et dans l'arrondissement de Bien-Hoa.

(*Mission Pavie. Indo-Chine*, t. III, 1904, p. 27-40, 2 pl.)

Description des instruments en pierre recueillis par la mission dans le centre de l'Annam et le nord de la Cochinchine, et d'objets en bronze dont plusieurs étaient complètement inédits

D'une façon générale, l'industrie lithique du plateau d'Attopeu et des régions situées au sud reproduit des formes qu'on rencontre dans l'Indo-Chine entière et qu'on peut suivre jusque dans le nord de l'Inde. Les instruments très courts, à soie carrée, qui sont relativement nombreux

dans les séries que j'ai étudiées, ne constituent, en somme, que des variantes locales; souvent même ce sont des objets brisés qui ont été retaillés.

J'en pourrais dire autant des objets en bronze. Les formes nouvelles que j'ai signalées n'autorisent pas à créer une province archéologique. L'ensemble de l'industrie a un aspect franchement indo-chinois.

Les indigènes actuels recueillent les *pierres de tonnerre* comme amulettes ; ils utilisent les vieux instruments de métal en les adaptant à leurs besoins, mais ils n'ont pas conservé le souvenir des populations qui les ont fabriqués.

Les industries de l'âge de pierre saharien d'après les collections de M. Foureau.

(*Documents scientifiques de la Mission Saharienne* (*Mission Foureau-Lamy*), 3e fasc. Paris, 1905, in-4°, p. 1106-1131, 14 fig. et 10 pl. en phototypie.)

Les collections de l'âge de pierre rapportées par M. Foureau du Sahara ne comprennent pas moins de 6.000 pièces consistant en instruments de pierre, en tessons de poteries, en coquilles travaillées, etc.

Au premier abord, on est frappé de la diversité d'aspect que présentent les armes et les outils : les uns ont un facies franchement paléolithique, comme certaines haches qui rappellent entièrement celles découvertes dans les alluvions quaternaires de Saint-Acheul; les autres (haches polies, pointes de flèches à ailerons, à pédoncule, etc.) s'identifient avec les objets similaires d'Europe. Malheureusement, ni la géologie ni la paléontologie ne fournissent de base de classement, les pièces, à fort peu d'exceptions près, ayant été recueillies à la surface du sol.

J'ai passé successivement en revue tous les types d'instruments en pierre rapportés par la mission et je n'en ai pas rencontré de vraiment inédits. Toutefois, j'ai appelé l'attention sur l'abondance des lames à bords retouchés, des lames à encoches et des petits silex à dos abattu et soigneusement retaillé. Ces instruments ne sont pas, d'ailleurs, spéciaux à la région saharienne ; j'ai montré qu'ils sont communs dans tout le nord de l'Afrique, depuis l'Égypte jusqu'au Maroc inclusivement.

Les poteries se classent en trois catégories : 1° poteries sans décor; 2° poteries portant des empreintes obtenues en poussant de l'argile dans

des vanneries; 3° poteries décorées à la main. L'ornementation ne se compose jamais que de dessins simples, affectant des allures à peu près géométriques.

Les objets de parure comprennent des rondelles en coquilles d'œuf d'autruche, des perles et des bracelets en verre, des pendeloques en pierre.

Les poteries poussées, comme les bracelets en verre émaillé, doivent faire admettre une importation orientale. Deux hypothèses se présentent à l'esprit : ou bien des tribus originaires du voisinage de la pointe d'Aden sont venues s'établir autrefois dans le Sahara, ou bien des relations commerciales existaient entre les anciens Sahariens et les Éthiopiens ou les Somalis. Entre ces deux hypothèses, le choix est d'ailleurs assez difficile.

Note sur les instruments en pierre recueillis en Afrique centrale par le lieutenant Ayasse.

(*La Géographie*, 15 février 1908.)

Ces instruments, recueillis au nord du Tchad, entre N'Guigmi et Bilma' présentent plusieurs types nouveaux, notamment une sorte de hache polie terminée par trois biseaux à une de ses extrémités, et des espèces de tranchets fort courts, dont le bord opposé au tranchant est épais et semi-circulaire. Peut-être a-t-il existé dans la région un centre industriel spécial à l'époque néolithique.

Rapport sur l'ouvrage de Sabin Berthelot intitulé « Antiquités Canariennes ».

(*Bull. de la Soc. d'Anthrop. de Paris*, 3e série, t. IV, 1881, p. 320-329.)

Razas antiguas del Archipiélago Canario.

(*El Museo Canario*, t. IV, 1881, p. 97-105.)

Recherches archéologiques dans l'île de Lancerotte.

(*Revue d'Ethnographie*, t. VI, 1887, p. 72-73.)

L'archéologie canarienne ne nous reporte pas bien loin dans le passé, mais elle n'en offre pas moins un intérêt spécial : au xve siècle, en effet, les insulaires en étaient encore à l'âge de la pierre. Le fait s'explique

aisément par l'absence de tout minerai dans l'archipel. Cependant l'industrie n'était pas restée absolument primitive : les anciens Canariens savaient faire de la poterie, préparer des peaux, fabriquer méme de grossières étoffes, dans certaines îles, et tirer du bois des instruments variés. Le bois jouait même dans l'outillage un rôle au moins aussi important que la pierre, et c'est là un fait qui est à signaler. Il est vrai que les roches de l'archipel Canarien ne se prêtent que difficilement à la taille, et lorsqu'on rencontre des haches soignées, parfaitement polies, elles sont en roches exotiques.

Au point de vue industriel, de grandes différences existaient d'une île à l'autre. J'ai pu relever de nombreuses erreurs dans l'ouvrage de Sabin Berthelot, mais ces erreurs sont bien excusables : il avait 84 ans lorsqu'il écrivait ses « Antiquités Canariennes » et, par suite, il a dû utiliser les documents que lui envoyaient des correspondants peu préparés, en général, aux observations archéologiques. Les matériaux que j'ai publiés démontrent que, sous le rapport de l'industrie, comme sous le rapport des caractères physiques, des groupes se détachent très nettement parmi l'ancienne population de l'archipel, et il convient de noter que les deux ordres de caractères concordent de la façon la plus satisfaisante.

Instruments en pierre des îles Canaries.

(*Bull. de la Soc. d'Anthrop. de Paris*, 3e série, t. X, 1887, p. 652-656)

Industrie de la pierre chez les anciens habitants de l'Archipel Canarien.

(*Revue d'Ethnographie*, t. VI, 1887, p. 361-382 ; 14 fig.)

Les anciens habitants de l'Archipel Canarien utilisaient souvent des cailloux roulés en guise de projectiles, de percuteurs, de molettes et de pilons. La roche qu'ils se procuraient le plus facilement pour fabriquer leurs outils était le basalte ; or, le basalte se prête mal à la taille et ne leur fournissait que des instruments aussi grossiers que nos instruments paléolithiques les plus primitifs. Les couteaux, les pointes de lance, les haches qu'on rencontre habituellement rappellent les types de Saint-Acheul et du Moustier et sont au moins aussi frustes qu'eux. La seule roche qui se prêtât à une taille soignée était·

l'obsidienne, mais il fallait aller la chercher au sommet du pic de Teyde ou dans quelques rares localités de la Grande Canarie ; aussi s'explique-t-on qu'elle n'ait été employée que d'une façon exceptionnelle.

Le basalte, la lave étaient les matières premières qui servaient à la fabrication des meules, des mortiers et des lampes. Par suite de l'usage les meules et les mortiers se montrent polis sur une surface plus ou moins étendue.

On a rencontré quelques objets entièrement polis, en nombre extrêmement restreint, d'ailleurs : ce sont des haches en chloromélanite et en grès micacé, et une pointe en limonite. Il est à remarquer que les roches dont il s'agit sont toutes étrangères à l'archipel, et que les haches et la pointe ont été récoltées en des points où l'étude des caractères physiques révèle l'arrivée d'envahisseurs. Jusqu'à ce jour, on doit croire que le Guanche ignorait l'art de polir ses instruments en pierre et qu'il n'arrivait même, par la taille, qu'à produire des armes, des outils aussi grossiers que les armes et les outils de nos premiers ancêtres quaternaires.

Habitations et Sépultures des anciens habitants de l'Archipel Canarien.

(*Revue d'Anthropologie*, 2e série, t. II, 1879, p. 250-264.)

Habitations, Sépultures et Lieux sacrés des anciens Canariens.

(*Revue d'Ethnographie*, t. VIII, 1889, p. 221-272 ; 13 fig.)

Les Guanches avaient une prédilection marquée pour les grottes naturelles, qui abondent à Ténériffe et constituent d'excellents abris. Ce genre d'habitation a, d'ailleurs, été recherché dans toutes les îles.

A la Grande Canarie, les grottes creusées artificiellement dans le tuf volcanique sont assez communes, surtout dans les points où des étrangers étaient venus s'établir. Parfois même, ces grottes artificielles étaient décorées de peintures à l'intérieur.

Dans les îles du Nord — Lancerotte et Fortaventure — les grottes naturelles sont rares et les roches se prêtent mal au creusement de grottes artificielles. Aussi les anciens habitants de ces deux îles avaient-ils imaginé un mode de construction fort curieux. Ils creusaient dans un

terrain meuble un trou d'environ deux mètres de profondeur et élevaient tout autour un mur en pierres brutes, posées les unes sur les autres sans aucun ciment. Le toit était fait au moyen de dalles qui s'arc-boutaient. Une fois la case terminée, on la recouvrait de terre.

J'ai observé à Lancerotte, un autre genre d'habitation non moins singulier. Dans un monticule de roches volcaniques de toutes formes et de toutes dimensions, s'ouvrait une sorte de puits dans lequel on pénétrait par la partie supérieure. De là, par un couloir couvert de blocs semblables, on gagnait des réduits circulaires, ménagés à l'intérieur du monticule et ayant servi de chambres.

Enfin, à la Grande Canarie existent encore des maisons antiques dont le toit et les murs sont en pierres sèches. Le cône de pierres qui constitue la toiture est supporté par de fortes poutres non équarries.

Les sépultures se trouvent, le plus souvent, dans des grottes naturelles dont l'entrée est parfois en partie murée. Des grottes artificielles ont aussi servi aux inhumations. Ailleurs, ce sont des fosses, généralement limitées par des pierres brutes, qui ont reçu les cadavres; au-dessus de ces fosses s'élèvent des monticules de terre ou de scories basaltiques. A la Grande Canarie, où se rencontrent principalement les monticules de pierres, on voit quelques-uns de ces monticules surmontés de blocs de différentes couleurs. Certains de ces monuments ne recouvrent pas de fosses et sont sans doute des espèces de monuments votifs.

Nous savons, d'ailleurs, que les anciens insulaires pratiquaient des cérémonies rituelles, qu'ils avaient des temples aussi primitifs que possible, et qui se composaient uniquement de petites enceintes de pierres sèches, qu'ils faisaient des sacrifices d'animaux à leurs divinités et que ces animaux étaient brûlés dans des fours rudimentaires. J'ai relevé les plans de plusieurs de ces lieux sacrés.

Il importe de noter que les habitations, les sépultures et les rites variaient suivant les populations, ce qui confirme encore ce que j'ai dit de la diversité des éléments ethniques de l'archipel.

Les Pintaderas de Gran Canaria.

(*Anales de la Soc. española de Historia natural*, t. XII, 1883, p. 319-339; 4 pl.)

Les Pintaderas de la Grande Canarie.

(*Revue d'Ethnographie*, t. III, 1884, p. 193-217; 35 fig.)

Les cachets de la Grande Canarie.

(*Bull. de la Soc. d'Anthrop. de Paris*, 3e série, t. VII, 1884, p. 130-133.)

Des objets bizarres, généralement en terre cuite, quelquefois en bois, se rencontrent de temps à autre à la Grande Canarie. Ils se composent d'une base, habituellement planc, ornée de dessins géométriques en relief, et d'un manche tantôt perforé, tantôt sans perforation.

On avait voulu voir dans ces objets des amulettes ou des cachets de chefs. Les traces de peinture que j'ai observées dans les cavités de quelques-uns d'entre eux, et la comparaison que j'ai faite de ces prétendus sceaux avec des objets similaires ayant servi aux anciens Yucatèques à s'imprimer des dessins sur la peau, ou servant encore au même usage chez les Nègres d'Assinie, m'ont amené à la conviction que ceux de la Grande Canarie avaient la même destination que ceux du Yucatan. Chez les insulaires actuels, la tradition s'est conservée que ces objets étaient des *pintaderas*. Ils n'ont certainement pas servi à décorer des vases ni à imprimer des étoffes, car on ne rencontre les dessins des pintaderas ni sur la céramique ni sur les tissus anciens.

Les textes de vieux historiens, tels que Cadamosto, Bontier et Le Verrier, justifient entièrement ma détermination. Ces auteurs, en effet, signalent la coutume de se peindre le corps chez les habitants de la Grande Canarie exclusivement, et c'est uniquement dans cette île qu'on retrouve les pintaderas.

Les Inscriptions rupestres des Iles Canaries.

(Communication faite à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, le 23 février 1882.)

Les Inscriptions lapidaires de l'archipel Canarien.

(*Revue d'Ethnographie*, t. I, 1882, p. 273-287; 7 fig.)

Les signes gravés sur les rochers et sur les coulées de lave de la Grande Canarie, de l'île de Fer et de la Palme, sont de deux sortes : les uns doivent

être considérés comme de simples motifs ornementaux, les autres constituent de véritables inscriptions alpbabétiques. Celles-ci présentent une étroite parenté avec les inscriptions de l'ancienne Numidie. Il est donc très vraisemblable que parmi les étrangers venus aux Canaries, se trouvaient des Numides partis des environs de Carthage et auxiliaires des Carthaginois, qui auraient abordé avec ces derniers dans l'archipel.

Ancienne sépulture de la rivière Arauca, affluent de l'Orénoque.

(*Journal de la Soc. des Américanistes de Paris*, t. III, 1901, p. 146-167 ; 3 fig., 1 pl. phototypie.)

Curieuse sépulture en urnes, découverte sur une des berges de la rivière. L'une des urnes renfermait deux haches en pierre polie, quelques fragments de charbon et une grande quantité d'ossements humains, qui y avaient sûrement été déposés après décharnement. La deuxième urne ne contenait aucun objet d'industrie, mais j'ai pu constater que les ossements humains avaient été rangés avec soin pour en faire tenir le plus grand nombre possible à l'intérieur de ce vase funéraire.

L'étude des restes humains m'a montré que les vieux Indiens de l'Arauca étaient robustes, malgré leur petite taille. Ils se déformaient parfois la tête par des procédés artificiels; néanmoins, on peut affirmer qu'ils appartenaient au grand groupe des brachycéphales qui a joué un rôle capital dans le peuplement des régions septentrionales de l'Amérique du Sud.

Les nouveaux documents anthropologiques rapportés de l'Équateur par le Dr Rivet.

(*L'Anthropologie*, t. XVIII, 1907, p. 146-155; 26 fig.)

Équateur (Ethnologie).

(*Larousse mensuel illustré*, juin 1907, 69 fig.)

La collection équatorienne du Dr Rivet.

(*Journal de la Soc. des Américanistes de Paris*, nouvelle série, t. V, 1908, 26 fig.)

C'est dans la région interandine, c'est-à-dire dans une région qui nous était à peu près inconnue au point de vue archéologique, qu'ont été effec-

tuées les récoltes du Dr Rivet. En attendant la publication des résultats scientifiques de la mission géodésique de l'Équateur, ouvrage dont je dois rédiger la partie srchéologique et ethnographique, j'ai voulu, dans des notes préliminaires, montrer l'intérêt que présentent pour l'ethnologie les collections rapportées par mon confrère.

Qu'on exsmine les instruments en pierre ou en bronze, la céramique ou les objets de parure, on constate qu'une civilisation spéciale s'était développée sur les hauts plsteaux de la Cordillère des Andes ; mais ces hauts plateaux ont été visités par des races multiples, notamment par des envahisseurs venus de régions plus septentrionales. Certains objets s'identifient avec de vieux produits de Costa Rica ; d'autres nous reportent même vers le Mexique. On dirait que l'Intercordillère ait constitué une voie de migration par laquelle les peuples du Nord seraient entrés en contact avec ceux du Sud.

Les ressemblances entre des objets des plateaux élevés et du Bas-Pérou sont si frappantes qu'on est de suite amené à croire que les mêmes populations ont vécu autrefois à la côte et dans les régions andines. Cette hypothèse se trouve confirmée par l'étude des restes humains. Dès lors, on doit se demander si ce sont les Péruviens qui se sont avancés jusque sur les sommets des Andes ou, au contraire, si ce ne sont pas les montagnards qui sont descendus vers le littoral. Etant donnée la direction générale des migrations dans l'Amérique du Sud, on serait plutôt tenté d'sccepter la deuxième supposition. En tout cas, ce qu'il importe de noter, ce sont ces relations anciennes entre les peuples de la côte et ceux des hauts plateaux, et surtout les rapports qui se révèlent de plus en plus entre les deux Amériques.

Un tintinnabulum bouddhique trouvé au Pérou.

(*La Nature*, 25 août 1888 ; 1 fig.)

Tintinnabulum péruvien.

(*Bull. de la Soc. d'Anthrop. de Paris*, 3e série, t. XI, 1888, p. 490-494 ; 1 fig.)

Il s'agit d'un objet en cuivre muni d'une douille et portant douze snneaux fixes dans lesquels sont introduits des anneaux mobiles. On songe immédiatement au tintinnabulum qu'on voit entre les mains de

certains personnages bouddhiques figurés sur de vieux monuments de l'Orient et dont se servent encore quelques mendiants et quelques prêtres de l'Inde, de la Chine et du Japon. Celui que j'ai fait connaître a sûrement été fabriqué en Amérique, car il est surmonté de quatre personnages dont la facture ne peut laisser aucun doute à cet égard. Mais les partisans d'anciennes relations entre l'Asie et le Nouveau Monde sont en droit d'y voir un argument en faveur de leur thèse et de prétendre que l'artisan qui a fabriqué le tintinnabulum découvert au Pérou s'est inspiré des douilles à anneaux bouddhiques auxquelles je viens de faire allusion.

Le codex Borgia.

(*Bull. de la Soc. d'Anthrop. de Paris*, 4e série, t. IX, 1898, p. 277-280.)

Le codex Telleriano-Remensis.

(*Bull. de la Soc. d'Anthrop. de Paris*, 4e série, t. X, 1899, p. 527-531.)

Le codex Magliabecchiano XIII.

(*Bull. et Mém. de la Soc. d'Anthrop. de Paris*, 5e série, t. V, 1904, p. 552-553.)

Considérations sommaires sur l'histoire de ces Codex, sur leur contenu, sur les commentaires qu'on en a donnés et sur les reproductions très fidèles qu'en a publiées le duc de Loubat.

Procès-verbaux des séances du XIIe Congrès international d'Anthropologie et d'Archéologie préhistoriques.

(Imprimerie nationale, Paris 1902, 55 p.)

Compte rendu de la XIIe session du Congrès international d'Anthropologie et d'Archéologie préhistoriques.

(1 vol. in-8° de 516 pages. Paris, 1902.)

La XIIIe session du Congrès international d'Anthropologie et d'Archéologie préhistoriques.

(*L'Anthropologie*, t. XVII, 1902, p. 103-142.)

Compte rendu de la XIII[e] session du Congrès international d'Anthropologie et d'Archéologie préhistoriques.
(2 vol. in-8° de 459 p. et de 426 p. Monaco, 1907 et 1908.)

Secrétaire général des deux dernières sessions du Congrès international d'Anthropologie et d'Archéologie préhistoriques, j'en ai publié les procès-verbaux détaillés et les comptes rendus officiels. En dehors de la somme importante de travail personnel qu'ils représentent, ces comptes rendus renferment des communications du Secrétaire général et les observations qu'il a produites au cours de nombreuses discussions.

(Une partie des mémoires que j'ai cités dans les paragraphes consacrés aux races fossiles et préhistoriques contient des études sur l'archéologie proprement dite. Je me bornerai à mentionner ici ceux relatifs aux grottes des Baoussé-Roussé, à la grotte de Voutré, à la grotte des Bas-Moulins, à un nouveau crâne d'une cité lacustre, aux anciens habitants des îles Canaries et aux anciens Patagons. Dans la deuxième partie de l'ouvrage que j'ai publié sur cette dernière population, j'ai traité, en plusieurs chapitres, les questions archéologiques.)

B. — Ethnographie.

Le Tatouage et la Peinture corporelle.
(*La Nature*, 23 juin 1888, 14 fig.)

La coutume du tatouage, si repandue chez les populations sauvages, n'a pas encore disparu des pays civilisés. Les dessins tracés sont le plus souvent des marques distinctives de tribus, de castes ou de professions, mais ils peuvent constituer de simples ornements; parfois aussi c'est une idée superstitieuse qui préside à leur exécution. Dans l'article que je signale, j'ai passé en revue les différents procédés de tatouage, procédés toujours douloureux.

La peinture corporelle est une opération moins barbare et beaucoup plus simple : elle va de l'enduit appliqué sur la peau aux dessins compliqués tracés à l'aide de pinceaux ou de pintaderas. L'origine de la peinture corporelle remonte certainement très haut : en Italie, on a découvert des pintaderas qui datent de l'époque néolithique, et certains petits godets de l'époque quaternaire, qui ont été trouvés avec des restes de substances colorantes, ont fait admettre à certains auteurs que nos ancêtres fossiles devaient avoir recours à ce mode de parure.

La mission Chaffanjon en Asie centrale.

(*L'Anthropologie*, t. VIII, 1897, p. 587-592.)

A la suite du voyage accompli à travers l'Asie par MM. Chaffanjon, Henri Mangini et Louis Gay, une exposition des collections rapportées par ces explorateurs a été faite au Muséum; elle comprenait une foule d'objets curieux, dont j'ai essayé de montrer l'intérêt. Parmi ces objets, il s'en trouvait d'anciens, qui provenaient de fouilles exécutées à Merv, à Peikent et à Aphrociab. Les autres étaient modernes et permettaient de se faire une idée de l'industrie et des mœurs des populations actuelles de l'Asie centrale ou de la Sibérie. Tentes, mobilier, vêtements, objets de parure, ustensiles domestiques, matériel du culte, tout s'y trouvait représenté. J'ai même noté des ustensiles tout à fait bizarres, tels que des coupes à boire formées de calottes de crânes provenant d'individus dont les corps avaient été livrés en pâture aux chiens.

En Boukharie, les voyageurs ont rencontré des cottes de mailles qui ressemblent singulièrement à celles du Caucase. C'est d'ailleurs aux populations de l'Ouest que les Sartes ont fait presque tous leurs emprunts; il n'existe presque rien dans leur industrie ni dans leurs productions artistiques qui permette de les rapprocher des populations du Nord ou de l'Orient.

Les peuplades de la Sibérie, au contraire, ont des caractères ethnographiques qui leur sont propres. Leur industrie et leur art sont très primitifs. Quand on rencontre chez elles quelque pièce de choix, on est presque assuré qu'elle provient d'une autre région.

« Artes Africanæ ».

A propos de l'ouvrage de G. Schweinfurth.

(*Bull. de la Soc. d'Anthrop. de Paris*, 2e série, t. XI, 1876, p. 47-56.)

Le célèbre voyageur Schweinfurth nous a rapporté une foule de renseignements ethnographiques, la plupart inédits, sur les populations du Haut-Nil et du Soudan oriental. Ces données nouvelles mettent en relief les relations qu'ont eues entre elles les peuplades visitées par l'explorateur et permettent d'entrevoir des rapports avec des populations parfois assez éloignées. J'ai insisté spécialement sur les traces qu'ont laissées les anciens Égyptiens chez les Nilotiques et les Soudanais orientaux. Les tambours des Dinkas et des Bongos; les épingles à cheveux et les colliers des Bongos et des Niams-Niams; les harpons des Djours; les soufflets de forge et les cuillers des Mittous; les mortiers à blé des Nilotiques en général; les instruments de musique à cordes des Niams-Niams, et une foule d'autres objets, nous reportent vers l'Égypte d'autrefois. On rencontre même chez les Bongos une coutume encore bien plus démonstrative : leurs morts sont entourés de bandelettes, à la façon des vieilles momies égyptiennes.

La mission Dybowski. Les armes et les instruments en fer de l'Afrique centrale.

(*La Nature*, 3 décembre 1892, 1 carte et 49 fig.)

Dans tout le centre de l'Afrique, les Nègres savent travailler le fer depuis un temps immémorial. Chez beaucoup de tribus, la fonte, sous forme de pelles grossières, constitue la monnaie courante. Ces pelles se transforment en armes et outils variés sous la main du forgeron noir.

Les armes offrent les formes les plus diverses et parfois les plus étranges. Depuis le petit poignard sabanga, avec son anneau de bras en ivoire ou en corde, jusqu'au trombach ou couteau de jet à quatre pointes des N'Gapous ou des Bouzérous; depuis la sagaie à simple pointe lancéolée jusqu'aux javelines à multiples pointes récurrentes des Tokbos ou des N'Gapous, on trouve tous les types imaginables.

Ce qui fait surtout l'intérêt de cette collection, ce sont les ressemblances étroites que présentent beaucoup d'armes de la région du Chari avec celles des populations nigritiques des régions du Haut-Nil. J'ai insisté particulièrement sur ce point dans ma notice, et les renseignements que nous possédons aujourd'hui confirment entièrement les relations que j'avais pu entrevoir en examinant les armes rapportées par M. Dybowski.

Sur la fabrication de la poterie aux îles Canaries.

(*Bull. de la Soc. d'Anthrop. de Paris*, 4e série, t. II, 1891, p. 680-681.)

Comparaison entre la céramique ancienne et la céramique moderne. Les poteries actuelles rappellent souvent par leur aspect et leurs formes celles d'autrefois. Il est probable que les femmes qui fabriquent aujourd'hui les poteries ont adopté les procédés anciens, car elles ne se servent pas du tour et emploient, pour lustrer leurs vases, un mélange d'ocre, d'urine et d'huile de poisson qu'elles appliquent sur les parties qui doivent rester brillantes. En les frottant ensuite avec une petite pierre lisse, elles obtiennent le lustre cherché.

Le papyrus égyptien, la tapa océanienne et le papier des anciens Mexicains.

(*La Nature*, 15 décembre 1888, 4 fig.)

Les anciens Égyptiens tiraient leur papier de la racine du *Cyperus papyrus*. Ils en déroulaient les pellicules, en appliquaient plusieurs couches l'une sur l'autre, en ayant soin d'entrecroiser les fibres qu'ils enchevêtraient au moyen du battage.

En Chine, on fabriquait le papier en soumettant à un battage prolongé des écorces d'arbres, et c'est le procédé qui est employé de nos jours en Océanie pour obtenir la tapa. A cet effet, on se sert du liber du mûrier à papier qu'on frappe, sur une longue pièce de bois carrée, à l'aide d'une sorte de maillet dont les quatre faces sont pourvues de cannelures.

Au Mexique, on a découvert des pierres rectangulaires pourvues de cannelures sur deux de leurs faces et qui étaient sûrement emmanchées, comme le démontrent les encoches qui existent sur leur pourtour. Gondra,

dans le catalogue du Musée de Mexico, les indique comme des polissoirs ou des pierres à égrener le maïs. Si on leur restitue leur emmanchure, elles ressemblent tellement au batttoir à papier de la Polynésie que j'ai été amené à croire qu'elles devaient remplir le même office. Cette détermination s'accorde avec ce que nous ont appris Boturini et Hernandez du mode de fabrication du papier chez les anciens Mexicains.

Un costume de guerre aux îles Carolines.

(*La Nature*, 19 août 1876, 1 fig.)

Ce costume, en fibres de coco, se compose de trois pièces : un pantalon et un gilet très grossièrement tissés, et une cuirasse fort épaisse, avec un prolongement qui s'étale en éventail derrière la tête. La cuirasse est d'un travail très soigné et elle est décorée de petites taches noires, en forme de losanges, qui sont faites de cheveux tissés avec les fibres de coco elles-mêmes.

Cette armure est absolument caractéristique des îles Carolines. Toutefois, l'écran étalé derrière la tête se retrouve dans l'archipel malais, à l'île d'Ombaï, à 700 lieues des Carolines ; mais, dans cette île, la cuirasse est en peau de buffle. Faut-il voir dans l'analogie de formes des deux armures l'indice de relations entre les Carolines et la Malaisie ? Ce serait sans doute un peu hasardé si d'autres faits ne tendaient à prouver que réellement des relations ont existé entre les deux archipels.

(Parmi mes autres travaux, dans lesquels j'ai traité les questions ethnographiques, je mentionnerai tout spécialement l'ouvrage déjà cité: *Anthropologie et Ethnographie de l'Éthiopie*.)

III

GÉOGRAPHIE

L'Atlantide et les Atlantes.

(*Revue scientifique*, t. XLII, 23 juillet 1888.)

A propos de l'Atlantide.

(*Bull. de la Soc. d'Anthrop. de Paris*, 4e série, t. IX, 1898, p. 166-171.)

Quelques auteurs se sont évertués à retrouver dans les Canaries les restes de la fabuleuse Atlantide de Platon et, dans les Guanches, les descendants des Atlantes. Je crois avoir démontré que, loin d'être les débris d'un ancien continent effondré, l'archipel Canarien est dû à des phénomènes volcaniques récents.

En effet, à une très faible distance des côtes on rencontre des fonds qui dépassent 5.000 mètres. Si, à ce chiffre, on ajoutait les 3.711 mètres du pic de Teyde, on arriverait à 9.000 mètres environ pour la hauteur des montagnes de l'ancienne Atlantide.

Les roches anciennes signalées par Léopold de Buch, Lyell et S. Berthelot (micacites, eurites et diabases) se sont transformées, sous le microscope et à l'analyse chimique, en roches éruptives récentes. Les lits de sable ferrugineux de Bory de Saint-Vincent remontent, en certains points, à la fin du XVIIIe siècle; les argiles de la Laguna sont de formation récente. Les quelques fragments de roches anciennes que j'ai récoltés gisaient, à l'état de petits morceaux, au milieu de débris volcaniques de toute sorte; Fouqué, Calderon, Scrope, Stoppani estiment qu'ils ont été arrachés, pendant les éruptions, aux assises primitives à travers lesquelles les volcans se sont ouvert un passage.

D'animaux terrestres fossiles, il n'en existe aucune trace. Quelques couches fossilifères se rencontrent, mais elles contiennent exclusivement

des espèces marines. Elles démontrent donc un soulèvement et non un affaissement.

Bory de Saint-Vincent a signalé à la Rambla des végétaux fossiles; ce sont des plantes introduites aux Canaries par les Européens et qui sont recouvertes d'une couche de calcaire déposée par les eaux.

En somme, tout proteste contre l'existence d'un ancien continent dans ces régions. Si l'Atlantide n'est pas un mythe, c'est dans d'autres contrées qu'il faut la rechercher.

Cinq années de séjour aux îles Canaries.

(1 vol. in-8°, 412 p , 42 fig., 4 pl. et 1 carte. Paris, 1891.)

(Ouvrage couronné par l'Académie des Sciences. Prix Delalande-Guérineau.)

Cinq ans de mission aux îles Canaries.

(Bull. de la Soc. de Géographie, 1888.)

Dans le plus important de ces travaux, il n'est pas seulement question de géographie; l'introduction est consacrée à l'origine des Canaries et à leur passé, et la première partie traite des anciens habitants. J'ai résumé, dans cette partie, toutes mes recherches sur les caractères physiques et l'organisation sociale des vieux insulaires, sur leur genre de vie et leurs habitations, sur leur industrie, sur leurs sépultures et leurs croyances et sur leurs caractères intellectuels.

La deuxième partie comprend 21 chapitres dont les 19 premiers sont consacrés à la géographie des sept îles de l'archipel. La topographie, la climatologie, la géologie, les productions naturelles, les divisions politiques, etc. y sont successivement passées en revue. La statistique de la population, des renseignements sur toutes les villes, les villages, les hameaux, sur les voies de communication et sur les habitants actuels achèvent de faire connaître le pays.

Pour donner une bonne idée des habitants, j'ai rapporté une foule d'anecdotes typiques qui peignent ces gens très bons, très honnêtes, mais quelque peu arriérés et, par suite, fort superstitieux. Certaines coutumes constituent certainement un héritage des insulaires antérieurs à la conquête; parmi elles, il en est d'extrêmement curieuses, par exemple, le langage sifflé. En sifflant, les indigènes de la Gomère peuvent expri-

mer, à de grandes distances, toutes les idées qui s'expriment dans le langage ordinaire; et, de cette façon, les nouvelles se transmettent rapidement d'une extrémité à l'autre de l'île.

Le livre se termine par des renseignements précis sur les productions et le commerce, sur la climatologie et la pathologie. Ce pays privilégié, dans lequel tous les végétaux poussent avec une vigueur incroyable, offre de très grands avantages comme station sanitaire et hivernale. Les facilités des communications sont telles aujourd'hui qu'un voyage aux Canaries est devenu une promenade, et que beaucoup de malades pourront y aller recouvrer la santé.

Canaries.

(Article de *La Grande Encyclopédie.*)

L'archipel Canarien, son passé, son présent.

(Brochure de 27 p. in-4°. Rouen 1888.)

Résumé de nos connaissances sur le passé de l'archipel et ses anciens habitants, sur sa géographie physique, ses productions et son commerce.

Les îles Canaries, leur état actuel, leur commerce.

(*Bull. de la Soc. de Géographie commerciale*. Paris, 1888.)

Conférence faite à la Société de géographie commerciale. Je me suis attaché spécialement à fournir des données positives sur le commerce d'importation et d'exportation de l'archipel Canarien.

Distribution géographique des races dans le Baoulé.

(*L'Anthropologie*, t. VI, 1895, p. 564-568, 1 carte.)

Notice rédigée à l'aide des documents recueillis par M. Maurice Delafosse et qui donne une idée des mélanges ethniques qui se sont opérés dans cette partie de l'Afrique. Certaines tribus se trouvent aujourd'hui coupées en deux ou trois fractions, par suite des luttes qui modifient incessamment la répartition géographique des peuplades de la région.

IV

VARIA

Les théories transformistes d'Owen et de Miwart, d'après A. de Quatrefages.

(*Revue scientifique*, t. XLVI, 12 juillet 1890.)

L'Enseignement de l'Anthropologie en France et à l'Étranger.

(*Bull. et Mém. de la Soc. d'Anthrop. de Paris*, 5e série, t. III, 1902, p. 12-20.)

Documents inédits sur Gall et sa collection.

(*L'Anthropologie*, t. VII, 1896, p. 195-198.)

Un nouveau céphalomètre.

(*L'Anthropologie*, t. XI, 1900, p. 231-236, 4 fig. — *Compte rendu du Congrès international d'Anthrop. et d'Arch. préhist.*, XIIe session, Paris, 1902, p. 504-509, 4 fig.)

Rapport présenté à la Société d'Anthropologie au nom de la Commission des relations internationales.

(*Bull. et Mém. de la Soc. d'Anthrop. de Paris*, 5e série, t. II, 1901, p. 271-273.)

Rapport du Secrétaire général du Comité d'organisation à la XIIe session du Congrès international d'Anthropologie et d'Archéologie préhistoriques.

(*Compte rendu de la XIIe session*, Paris, 1902, p. 5-11.)

Rapport du Secrétaire général du Comité d'organisation à la XIIIe session du Congrès international d'Anthropologie et d'Archéologie préhistoriques.

(*Compte rendu de la XIIIe session*, Monaco, 1907, t. I, p. 18-22.)

Rapport sur le concours du prix Broca à la Société d'Anthropologie.

(*Bull. et Mém. de la Soc. d'Anthrop. de Paris*, 5e série, t. IX, 1908.)

Notice sur le Professeur Retzius.

(*Bull. et Mém. de la Soc. d'Anthrop. de Paris*, 5e série, t. II, 1901.)

Notice sur Clémence Royer.

(*Bull. et Mém. de la Soc. d'Anthrop. de Paris*, 5e série, t. III, 1902.)

Notice sur Charles Letourneau.

(*Bull. et Mém. de la Soc. d'Anthrop. de Paris*, 5e série, t. III, 1902.)

Notice sur Thomas Wilson.

(*Bull. et Mém. de la Soc. d'Anthrop. de Paris*, 5e série, t. III, 1902.)

Notice sur Abel Hovelacque.

(*Bull. et Mém. de la Soc. d'Anthrop. de Paris*, 5e série, t. III, 1902.)

Notice sur André Sanson.

(*Bull. et Mém. de la Soc. d'Anthrop. de Paris*, 5e série, t. III, 1902.)

Notice sur Rudolf Virchow.

(*Bull. et Mém. de la Soc. d'Anthrop. de Paris*, 5e série, t. III, 1902.)

Monstruosités.

(*Dictionnaire de Médecine et de Chirurgie pratiques*, sous la direction du Dr Jaccoud, 9 fig.)

Une famille ectrodactyle.

(*La Nature*, 17 septembre 1887, 8 fig.)

Le bassin achondroplasique.

Collaboration au travail du Dr Porak.

(*Nouvelles Archives d'Obstétrique et de Gynécologie*, 1890.)

Pygmées et Nains achondroplases.

(*Compte rendu du Congrès de la Société Obstétricale de France*, 1905.)

Le Géant du Muséum d'Histoire naturelle.

(*Études biologiques sur les Géants*, par les Drs P. E. Launois et P. Roy, Paris, 1904, in-8°. Appendice, par R. Verneau, p. 426-448, 3 fig.)

La main,
au point de vue osseux, chez les Mammifères monodelphiens.

(*Bull. de la Soc. d'Anthrop. de Paris*, 4e série, t. IX, 1898, p. 572-593, 18 fig.)

PARIS. — IMPRIMERIE LEVÉ, RUE CASSETTE, 17.